



Assemblée générale

Distr. générale
30 mars 2001
Français
Original: anglais

Cinquante-sixième session

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003*

Titre II Affaires politiques

Chapitre 5 Opérations de maintien de la paix

(Programme 3 du plan à moyen terme pour la période 2002-2005)

Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble	2
A. Département des opérations de maintien de la paix	6
1. Direction exécutive et gestion	8
2. Programme de travail	9
Sous-programme 1. Opérations	10
Sous-programme 2. Administration, appui logistique et coordination de l'action antimines	12
Sous-programme 3. Personnel militaire et police civile : avis et planification	16
3. Appui au programme	18
B. Missions de maintien de la paix	19
1. Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve	19
2. Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan	20
Annexe	
Montant indicatif des ressources nécessaires	24

* On trouvera dans le présent fascicule le chapitre 5 du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003. Le budget-programme approuvé paraîtra ultérieurement en tant que *Supplément No 6 aux Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-sixième session (A/56/6/Rev.1)*.

Chapitre 5

Opérations de maintien de la paix

(Programme 3 du plan à moyen terme pour la période 2002-2005)

Vue d'ensemble

- 5.1 Le Département des opérations de maintien de la paix est chargé de l'exécution du programme de travail correspondant au présent chapitre. Les ressources prévues pour le Département des opérations de maintien de la paix, qui comprend le Bureau du Secrétaire général adjoint, le Bureau des opérations, le Bureau de la logistique, de la gestion et de l'action antimines, la Division du personnel militaire, la Division de la police civile et le Service administratif, ce dernier ayant été précédemment rattaché au Bureau du Secrétaire général adjoint, figurent dans la section A. Les ressources prévues au titre des deux missions de maintien de la paix financées par prélèvement sur le budget ordinaire, à savoir l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve et le Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan, figurent dans la section B.
- 5.2 Les activités confiées au Département des opérations de maintien de la paix s'inscrivent dans le cadre du programme 3 (Opérations de maintien de la paix) du plan à moyen terme pour la période 2002-2005 (A/55/6/Rev.1).
- 5.3 Conformément au plan à moyen terme, le programme a pour principal objectif le maintien de la paix et de la sécurité au moyen du déploiement d'opérations de maintien de la paix, conformément aux principes et aux dispositions de la Charte des Nations Unies. Le Département des opérations de maintien de la paix cherche à réaliser cet objectif en exécutant rapidement et efficacement les mandats énoncés par le Conseil de sécurité. Nonobstant les efforts qui seront déployés pour trouver rapidement des solutions aux conflits par des voies pacifiques, le Département, afin de réaliser ses objectifs, mettra en place la capacité d'action nécessaire pour faire face à des conflits très divers et planifier, établir, gérer et diriger les opérations de maintien de la paix en cours et à venir. Le programme appuiera ces activités en veillant à la planification efficace des opérations de maintien de la paix des Nations Unies en coordination avec les autres organismes des Nations Unies, en assurant l'unité de commandement des opérations, en se tenant en communication étroite et quotidienne avec les opérations hors Siège et en orientant leurs activités, en fournissant un appui logistique et administratif efficace à toutes les missions hors Siège et en coordonnant les activités de déminage. Le Département assurera la bonne circulation de l'information à destination et en provenance des États Membres à chaque étape des opérations de maintien de la paix. Il s'agira notamment de maintenir les communications avec le Conseil de sécurité, ainsi que de communiquer rapidement aux pays qui fournissent des contingents les informations dont ils ont besoin pour prendre des décisions en toute connaissance de cause au sujet de leur participation aux opérations de maintien de la paix. Le Département continuera également d'élaborer et de mettre en oeuvre des stratégies novatrices visant à favoriser la participation égale des femmes, sur une large base géographique, à toutes les activités de maintien de la paix. En outre, le programme accordera une attention particulière aux efforts visant à renforcer la sécurité et la sûreté des agents de maintien de la paix hors Siège. Enfin, le Département intensifiera sa coopération avec les accords régionaux, selon que de besoin et lorsque la portée du mandat des accords et organismes régionaux le permet, de manière à renforcer la capacité de la communauté internationale à assurer le maintien de la paix et de la sécurité internationales.
- 5.4 La capacité de l'Organisation à reconnaître les bonnes pratiques tirées des opérations présentes et passées et d'intégrer ces pratiques dans les opérations en cours et à venir aura une importance cri-

tique pour ce qui est de doter l'Organisation des moyens de mieux réagir aux situations de conflit qui pourraient nécessiter la mise en place d'une opération de maintien de la paix. En conséquence, le Département des opérations de maintien de la paix renforcera sa doctrine et appliquera les meilleures pratiques, ce qui permettra par ailleurs d'enrichir sa mémoire institutionnelle. Le programme assumera le rôle de pivot pour les questions ayant trait aux opérations de maintien de la paix, en coordination avec d'autres départements et organismes des Nations Unies, notamment avec le Département des affaires politiques, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le Programme des Nations Unies pour le développement et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

- 5.5 Le montant total des ressources prévues à ce chapitre au titre du budget ordinaire pour l'exercice biennal 2002-2003 se chiffre à 71 742 700 dollars et se décompose comme suit : 13 911 800 dollars pour le Département des opérations de maintien de la paix et 44 978 700 dollars et 12 852 200 dollars, respectivement, au titre des deux missions de maintien de la paix financées par prélèvement sur le budget ordinaire, à savoir l'ONUST et le Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan. Les ressources prévues au budget ordinaire pour ce chapitre font apparaître une diminution de 3 141 300 dollars par rapport au montant révisé du crédit ouvert pour l'exercice biennal 2000-2001. La diminution nette se décompose comme suit : augmentation de 241 500 dollars à la section A (Département des opérations de maintien de la paix), partiellement compensée par une réduction de 3 382 800 dollars à la section B au titre des deux missions de maintien de la paix financées par prélèvement sur le budget ordinaire.
- 5.6 À la section A (Département des opérations de maintien de la paix), la présentation des ressources a été modifiée de manière à l'aligner sur celle des autres chapitres du projet de budget-programme. Les ressources directement liées à chacun des programmes d'activité sont indiquées en regard du programme correspondant. L'appui au programme, qui était précédemment classé parmi les activités relevant du Bureau du Secrétaire général adjoint, apparaît à présent séparément de la rubrique Direction exécutive et administration.
- 5.7 L'augmentation de 241 500 dollars des ressources prévues pour le Département des opérations de maintien de la paix est imputable à la création d'un poste D-2 (175 100 dollars), dans le cadre du sous-programme 1 (Opérations) et à une augmentation de 66 400 dollars aux autres rubriques. Le poste D-2 est celui du Directeur de la Division Europe et Amérique Latine. Au titre du sous-programme 2 (Administration, logistique et coordination de l'action antimines), un poste d'agent des services généraux a été transféré au sous-programme 3 de manière à attribuer le poste considéré au Bureau qui l'utilise effectivement. Au titre du sous-programme 3 (Personnel militaire et police civile : avis et planification), eu égard à la nature multidimensionnelle des opérations de maintien de la paix et à l'existence d'une composante police civile, deux divisions distinctes ont été créées, à savoir une Division du personnel militaire et une Division de la police civile, qui relèvent l'une et l'autre directement du Bureau du Secrétaire général adjoint.
- 5.8 Les ressources prévues au budget ordinaire pour le Département des opérations de maintien de la paix, qui se chiffrent à 13 911 800 dollars pour l'exercice biennal 2002-2003, ne couvrent pas entièrement le financement requis pour les activités confiées au Département. La capacité du Département à entreprendre les activités qui lui sont confiées continuera d'être tributaire de la fourniture de fonds extrabudgétaires, principalement par le biais du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix. Sur la base du rapport du Secrétaire général sur le compte d'appui (A/55/862) et des projections biennales, les ressources nécessaires au titre du compte d'appui sont estimées à 96 083 400 dollars pour 2002-2003, y compris 442 postes. Les ressources prévues au compte d'appui tiennent compte des crédits additionnels approuvés par l'Assemblée générale dans la section I de sa résolution 55/238, du 23 décembre 2000, compte tenu du rapport du Secrétaire général sur les ressources nécessaires à la mise en oeuvre du rapport du Groupe d'étude sur les opérations

de paix de l'Organisation des Nations Unies (A/55/507 et Add.1) et du rapport y relatif du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/55/676). Lors de l'élaboration du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003, le Département procédait à une étude d'ensemble du processus de gestion, de mise en place des structures et de recrutement et de ses liens avec toutes les unités pertinentes au sein du Secrétariat qui jouent un rôle dans les opérations de paix. Si l'Assemblée approuve les recommandations formulées à l'issue de cette étude, sur la base des rapports qui lui seront soumis à sa cinquante-sixième session, il pourrait en résulter des incidences financières en ce qui concerne le budget-programme de l'exercice biennal 2002-2003.

- 5.9 Par ailleurs, des fonds extrabudgétaires se chiffrant à 33 234 500 dollars sont prévus à la section A (dont 32 752 800 dollars correspondent aux contributions au Fonds d'affectation spéciale pour l'action antimines, y compris 19 postes) et seront utilisés pour appuyer le programme de travail du Département.
- 5.10 La section B (Missions de maintien de la paix) fait apparaître une diminution totale de 3 382 800 dollars en ce qui concerne l'ONUST (968 600 dollars) et le Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan (2 414 200 dollars).
- 5.11 La diminution de 968 600 dollars que fait apparaître l'ONUST reflète en grande partie la structure des dépenses des exercices biennaux antérieurs. Dans la mesure où les recommandations concernant la restructuration de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban, approuvées par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1337 (2001) du 30 janvier 2001, et les tâches susceptibles d'être exécutées par l'ONUST sont assujetties à des recommandations qui n'ont pas encore été examinées par le Conseil, il se pourrait que les ressources à prévoir pour l'ONUST fassent l'objet de modifications au cas où le Conseil prendrait en mai 2001 une décision à l'effet de modifier le montant actuel des ressources prévu au titre de l'appui à fournir à la FINUL par l'ONUST.
- 5.12 La diminution de 2 414 200 dollars en ce qui concerne le Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan est imputable principalement à la transformation en postes d'agent local de trois postes d'agent du Service mobile, à la suppression d'un poste supplémentaire d'agent du Service mobile et à une réduction au titre des frais généraux de fonctionnement, liées pour l'essentiel aux opérations aériennes de la Mission.
- 5.13 La répartition des ressources à prévoir au présent chapitre, en pourcentage, est indiquée au tableau 5.1.

Tableau 5.1

Répartition des ressources par grande rubrique, en pourcentage

	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
A. Département des opérations de maintien de la paix		
1. Direction exécutive de l'administration	1,8	2,5
2. Programme de travail		
Sous-programme 1. Opérations	6,2	8,5
Sous-programme 2. Administration, logistique et coordination de l'action antimines	6,7	68,5
Sous-programme 3. Personnel militaire et police civile : avis et planification	1,3	16,2
Total partiel 2	14,2	93,2
3. Appui au programme	3,5	4,3
Total partiel A	19,5	100,0
B. Missions de maintien de la paix		
ONUST	62,9	–
Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan	17,6	–
Total partiel B	80,5	–
Total	100,0	100,0

5.14 La diminution des ressources à imputer au budget ordinaire est estimée à 4,1 %, aux taux de 2000-2001.

Tableau 5.2

Prévisions de dépenses, par grande rubrique

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

<i>Rubrique</i>	<i>1998-1999 Dépenses effectives</i>	<i>2000-2001 Crédits ouverts</i>	<i>Augmentation</i>		<i>Total avant réévaluation des coûts</i>	<i>Rééva- luation des coûts</i>	<i>2002-2003 Dépenses prévues</i>
			<i>Montant</i>	<i>Pour- centage</i>			
Département des opérations de maintien de la paix	10 782,3	13 670,3	241,5	1,7	13 911,8	977,7	14 889,5
Missions de maintien de la paix	57 532,5	61 213,7	(3 382,8)	(5,5)	57 830,9	3 555,8	61 386,7
Total (1)	68 314,8	74 884,0	(3 141,3)	(4,1)	71 742,7	4 533,5	76 276,2

2) *Fonds extrabudgétaires*

	<i>1998-1999 Dépenses effectives</i>	<i>2000-2001 Dépenses estimatives</i>	<i>2002-2003 Dépenses prévues</i>
Total (2)	77 580,2	104 380,3	129 317,9
Total [(1) + (2)]	145 895,0	179 264,3	205 594,1

Tableau 5.3

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2000-2001	2002-2003	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires ^a		2000-2001	2002-2003
			2000-2001	2002-2003	2000-2001	2002-2003		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	–	–	–	–	1	1
SSG	3	3	–	–	–	–	3	3
D-1/2	12	13	–	–	9	9	21	22
P-1 à P-5	27	27	–	–	274	274	301	301
Total partiel	43	44	–	–	283	283	326	327
Agents des services généraux	311	310	–	–	178	178	489	488
Total	354	354	–	–	461	461	815	815

^a Dont 442 postes imputés sur le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix [8 D-1, 24 P-5, 115 P-4, 110 P-3, 11 P-2, 13 postes d'agent des services généraux (1re classe), 161 postes d'agent des services généraux (autres classes) et 19 postes financés par le Fonds d'affectation spéciale pour l'action antimines (1 D-1, 3 P-4, 10 P-3, 1 P-2 et 4 postes d'agent des services généraux (autres classes))].

A. Département des opérations de maintien de la paix

5.15 La répartition estimative, en pourcentage, des ressources du programme pour l'exercice biennal 2002-2003 est indiquée au tableau 5.4.

Tableau 5.4

Répartition des ressources par grande rubrique, en pourcentage

Rubrique	Budget ordinaire	Fonds extrabudgétaires
Département des opérations de maintien de la paix		
Direction exécutive et administration	9,5	2,5
Programme de travail		
Sous-programme 1. Opérations	32,0	8,5
Sous-programme 2. Administration, logistique et coordination de l'action antimines	34,3	68,5
Sous-programme 3. Personnel militaire et police civile : avis et planification	6,4	16,2
Total partiel	72,7	93,2
Appui au programme	17,8	4,3
Total	100,0	100,0

5.16 La répartition des ressources, par grande rubrique, est récapitulée au tableau 5.5.

Tableau 5.5

Prévisions de dépenses, par grande rubrique

(En milliers de dollars des États-Unis)

 1) *Budget ordinaire*

Rubrique	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Direction exécutive et administration	2 596,5	3 933,2	(2 621,7)	(66,6)	1 311,5	96,2	1 407,7
Programme de travail							
1. Opérations	3 360,1	4 185,5	245,9	5,8	4 431,4	327,2	4 758,6
2. Administration, logistique et coordination de l'action antimines	4 120,9	4 835,4	(69,4)	(1,4)	4 766,0	347,6	5 113,6
3. Personnel militaire et police civile : avis et planification	704,8	716,2	175,4	24,4	891,6	64,0	955,6
Appui au programme	–	–	2 511,3	–	2 511,3	142,7	2 654,0
Total partiel (1)	10 782,3	13 670,3	241,5	1,7	13 911,8	977,7	14 889,5

 2) *Fonds extrabudgétaires*

	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Dépenses estimatives	2002-2003 Dépenses prévues
Total (2)	77 580,2	104 380,3	129 317,9
Total [(1) + (2)]	88 362,5	118 050,6	144 207,4

Tableau 5.6

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2000- 2001	2002- 2003	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires ^a		2000- 2001	2002- 2003
			2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	–	–	–	–	1	1
SSG	2	2	–	–	–	–	2	2
D-1/2	9	10	–	–	9	9	18	19
P-1 à P-5	23	23	–	–	274	274	297	297
Total partiel	35	36	–	–	283	283	318	319
Agents des services généraux	20	20	–	–	178	178	198	198
Total	55	56	–	–	461	461	516	517

^a Dont 442 postes imputés sur le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix [8 D-1, 24 P-5, 115 P-4, 110 P-3, 11 P-2, 13 postes d'agent des services généraux (1re classe), 161 postes d'agent des services généraux (autres classes) et 19 postes financés par le Fonds d'affectation spéciale pour l'action antimines [1 D-1, 3 P-4, 10 P-3, 1 P-2 et 4 postes d'agent des services généraux (autres classes)].

1. Direction exécutive et gestion

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 1 311 500 dollars

- 5.17 Le Bureau du Secrétaire général adjoint sera chargé de diriger et de gérer les opérations de maintien de la paix de l'ONU au nom du Secrétaire général. Le Bureau élaborera également les politiques et directives opérationnelles en fonction des mandats confiés par le Conseil de sécurité, maintiendra un dialogue transparent avec les États Membres sur tous les aspects du maintien de la paix; étudiera et analysera de façon approfondie les nouvelles questions de fond intéressant les activités du programme et accélérera, complètera et amplifiera le flux d'informations relatives aux opérations de maintien de la paix.
- 5.18 Le Groupe des politiques et de l'analyse et des enseignements tirés des missions du Bureau est maintenant dénommé le Groupe de la doctrine de maintien de la paix et des pratiques optimales pour mettre en évidence l'orientation accrue des activités du Groupe sur les aspects opérationnels et la nécessité d'élaborer des directives et des procédures pour les opérations de maintien de la paix. Le Groupe répondra aux nouveaux besoins touchant les questions de fond sur le terrain afin de résoudre les problèmes, de veiller à l'application de pratiques optimales et d'éviter ainsi la répétition des erreurs commises par le passé.
- 5.19 Le Service administratif qui était auparavant inclus dans cette rubrique est maintenant présenté séparément sous la rubrique Appui au programme.
- 5.20 Au cours de l'exercice biennal 2002-2003, le Bureau continuera d'assurer le service du Comité spécial des opérations de maintien de la paix; de fournir des avis au Conseil de sécurité à propos de toutes les questions relatives aux activités et politiques de maintien de la paix; de maintenir des contacts de haut niveau avec les parties belligérantes et les États Membres, en particulier les membres du Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents pour l'application des mandats confiés par le Conseil de sécurité; d'effectuer des études et d'analyser de nouvelles questions de fond et d'élaborer des politiques et des procédures; d'analyser et d'évaluer l'information recueillie auprès des missions achevées ou en cours en vue de prendre les mesures qui s'imposent et d'améliorer la planification et l'exécution et de veiller à déterminer les pratiques optimales et à les appliquer pour empêcher que des problèmes ne se reproduisent; le Bureau créera et assurera la gestion d'une bibliothèque de références et d'une base de données informatisées consacrée aux enseignements tirés de missions de maintien de la paix et aux études réalisées dans ce domaine et élaborera des rapports et des recommandations sur les opérations de maintien de la paix et les enseignements spécifiques à en tirer.

Tableau 5.7

Ressources nécessaires

	<i>Ressources</i> (en milliers de dollars É.-U.)		<i>Postes</i>	
	2000-2001	2002-2003 (avant réévaluation des coûts)	2000-2001	2002-2003
Budget ordinaire				
Postes	1 494,0	1 250,4	7	6
Autres rubriques	2 439,2	61,1	0	0
Total	3 933,2	1 311,5	7	6
Fonds extrabudgétaires	14 092,3	3 191,2	25	15

- 5.21 Le montant de 1 311 500 dollars doit permettre de couvrir le coût du maintien de 6 postes au Bureau du Secrétaire général adjoint, 1 poste du Service administratif étant présenté séparément sous la rubrique Appui au programme. Le montant indiqué pour d'autres rubriques doit couvrir les frais de voyage du personnel du Bureau et les dépenses de représentation de l'ensemble du Département. La diminution du montant des ressources nécessaires pour les autres rubriques correspond à l'attribution de ces objets de dépenses au programme de travail (153 800 dollars) et à l'appui au programme (2 224 300 dollars).
- 5.22 Les postes, financés par des fonds extrabudgétaires, relevant du Service administratif sont donc indiqués sous la rubrique Appui au programme.

2. Programme de travail

Tableau 5.8

Ressources nécessaires, par sous-programme

<i>Sous-programme</i>	<i>Ressources</i> (en milliers de dollars É.-U.)		<i>Postes</i>	
	2000-2001	2002-2003 (avant réévaluation des coûts)	2000-2001	2002-2003
1. Opérations	4 185,5	4 431,4	18	19
2. Administration, appui logistique et coordination de l'action antimines	4 835,4	4 766,0	27	26
3. Fourniture d'avis et de services de planification au personnel militaire et à la police civile	716,2	891,6	3	4
Total	9 737,1	10 089,0	48	49
Fonds extrabudgétaires	90 288,1	120 532,0	436	436

Sous-programme 1 Opérations

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 4 431 400 dollars

- 5.23 La responsabilité fonctionnelle de ce sous-programme incombe au Bureau des opérations qui est dirigé par un sous-secrétaire général et comprend trois divisions régionales, chacune étant responsable d'un certain nombre d'opérations de maintien de la paix et du Centre de situation. Le programme de travail a été établi en fonction du sous-programme 1 du programme 3 du plan à moyen terme pour la période 2002-2005.

Tableau 5.9

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées et indicateurs de succès

Objectif : Assurer la bonne et rapide exécution des décisions du Conseil de sécurité en renforçant les moyens dont dispose l'Organisation pour la planification, la création et la gestion d'opérations de maintien de la paix

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
a) Apaisement ou cessation des hostilités dans les zones de conflit où des opérations de maintien de la paix sont déployées, grâce à la mise en oeuvre des décisions du Conseil de sécurité.	a) i) Augmentation du nombre de cas dans lesquels les parties à un conflit auront respecté les décisions du Conseil de sécurité; ii) Augmentation du nombre d'accords de cessez-le-feu et d'accords de paix que les belligérants auront conclus entre eux.
b) Prise de conscience accrue des questions sexospécifiques dans le cadre des opérations de maintien de la paix.	b) Degré de prise en compte des questions sexospécifiques dans le cadre des missions de maintien de la paix.

Facteurs externes

- 5.24 Le sous-programme est censé atteindre les objectifs visés et aboutir aux réalisations escomptées à condition que les parties belligérantes soient disposées à résoudre leurs différends et à coopérer avec l'Organisation à l'exécution des décisions du Conseil de sécurité et que les autres parties (États Membres, organisations régionales, etc.) soient prêtes à s'acquitter de leur rôle en fournissant l'appui politique, les contingents, l'appui logistique et les ressources financières nécessaires pour la mise en oeuvre du processus de paix.

Produits

- 5.25 Au cours de l'exercice biennal 2002-2003, les produits suivants seront exécutés :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (fonds budgétaires/extrabudgétaires)
 - i) Assemblée générale : documentation : informations de base et avis à l'Assemblée générale sur les questions touchant le maintien de la paix (10);
 - ii) Conseil de sécurité :
 - a. Services fonctionnels : exposés oraux sur diverses questions touchant les opérations de maintien de la paix (304);

- b. Documentation : établissement de rapports à l'intention du Conseil de sécurité sur des questions touchant le maintien de la paix (140);
- b) Autres services fonctionnels (fonds budgétaires/extrabudgétaires)
 - i) Fourniture de directives et conseils de fond sur les questions opérationnelles;
 - ii) Établissement de rapports à l'intention des opérations de maintien de la paix sur les mesures et recommandations adoptées par le Conseil de sécurité;
 - iii) Participation aux missions de reconnaissance en vue d'examiner la situation des opérations sur le terrain, de préparer le concept d'opérations et procéder en permanence à l'analyse du concept des opérations de missions de maintien de la paix;
 - iv) Suivi des activités des opérations de maintien de la paix, fourniture de conseils aux missions sur des questions opérationnelles et sur des questions de fond, établissement d'apports pour les budgets des missions concernant les éléments de fond des opérations et suivi des décisions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale;
- c) Coopération internationale et coordination et liaison interinstitutions (fonds budgétaires/extrabudgétaires) : participation aux consultations avec les parties belligérantes, fourniture d'un appui et participation aux réunions avec les pays qui fournissent des contingents, fourniture d'un appui et participation aux réunions avec les États Membres, d'autres programmes des Nations Unies, des organisations régionales et sous-régionales, des coalitions multinationales et des organisations ainsi qu'avec des organisations non gouvernementales.

Tableau 5.10

Ressources nécessaires : sous-programme 1

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2000-2001	2002-2003	2000-2001	2002-2003
		(avant réévaluation des coûts)		
Budget ordinaire				
Postes	4 185,5	4 360,6	18	19
Autres rubriques	–	70,8	–	–
Total	4 185,5	4 431,4	18	19
Fonds extrabudgétaires	8 251,6	11 042,0	52	52

5.26 Le montant de 4 431 400 dollars doit permettre de couvrir le coût du maintien de 18 postes et de la création d'un nouveau poste D-2 pour le Directeur de la Division de l'Europe et de l'Amérique latine, la structure de la Division étant ainsi alignée sur celle des autres divisions du Bureau, ainsi que le coût des frais de voyage du personnel; et des services contractuels pour la traduction des documents et rapports établis par le Bureau.

**Sous-programme 2
Administration, appui logistique et coordination
de l'action antimines**

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 4 766 000 dollars

- 5.27 Le sous-programme est exécuté par le Bureau de la logistique, de la gestion et de l'action antimines qui relève du Bureau du Sous-Secrétaire général. Le Bureau comprend la Division de l'administration et de la logistique des missions qui se compose du Service de gestion financière et d'appui, du Service de la logistique et des communications et du Service de la gestion du personnel et le Service de l'action antimines qui sera responsable des activités touchant le déminage et l'action antimines. Le programme de travail a été formulé sur la base du sous-programme 2 du programme 3 du plan à moyen terme pour la période 2002-2005.

Tableau 5.11

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées et indicateurs de succès

Objectif : Fournir un appui administratif et logistique efficace et rapide aux opérations de maintien de la paix ainsi qu'aux autres activités sur le terrain autorisées par l'Organisation des Nations Unies, et des interventions préventives efficaces et concertées contre les dangers que font peser les mines et les munitions non explosées

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
a) Doter les missions opérationnelles d'une meilleure capacité d'intervention en améliorant la planification des ressources et le déploiement	a) Degré de complétude des directives et des conseils pour la phase de démarrage des opérations de maintien de la paix
b) Améliorer la gestion des missions en assurant leurs besoins	b) Pourcentage accru de missions déployées sur le terrain ayant reçu les informations dont elles ont besoin à la date voulue
c) Réduction des dangers que font peser les mines et les munitions non explosées dans les pays concernés	c) i) Connaissance plus approfondie des dangers que posent les mines terrestres et les munitions non exposées; ii) Accroissement de la capacité d'action antimines dans les pays concernés

Facteurs externes

- 5.28 Le sous-programme est censé atteindre les objectifs visés et aboutir aux réalisations escomptées à condition que le Bureau de la logistique, de la gestion et de l'action antimines ait pris des dispositions adéquates pour donner effet aux décisions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité.

Produits

- 5.29 Au cours de l'exercice biennal 2002-2003 les produits suivants seront exécutés :
- a) Service des organes intergouvernementaux et des organes d'experts (fonds budgétaires/ extrabudgétaires)
 - i) Fourniture de services à la Cinquième Commission pour environ 85 séances et 75 réunions officieuses et au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires pour environ 235 séances;

- ii) Documentation : participation à l'élaboration de rapports présentés à l'Assemblée générale sur l'application des arrangements révisés concernant le matériel appartenant aux contingents (1) et concernant les demandes d'indemnisation en cas de décès et d'invalidité (1);
- b) Autres activités de fond (fonds budgétaires/extrabudgétaires)
 - i) Soutien logistique et appui en matière de communications pour les missions sur le terrain
 - a. Gestion des déplacements du personnel des contingents et du matériel à destination ou en provenance du lieu d'affectation;
 - b. Coordination de l'appui logistique pour le déploiement et la liquidation des missions sur le terrain;
 - c. Établissement et gestion des contrats pour la fourniture de transports aériens, de vivres, de services sur le terrain et d'autres services essentiels, y compris la normalisation des spécifications des contrats pour l'achat de vivres et de carburant;
 - d. Gestion des actifs des opérations de maintien de la paix, y compris des actifs concernant les avions, le parc de véhicules et les systèmes de communication;
 - e. Élaboration et mise à jour des plans directeurs, des politiques et procédures pour les logements, les services d'appui technique (fourniture d'énergie, distribution d'eau et systèmes d'assainissement, y compris les contrats types et les normes pour l'appui médical;
 - f. Fourniture d'un soutien logistique et d'un appui en matière de communications pour les missions sur le terrain, y compris de l'appui du Système d'information géographique;
 - g. Élaboration de règles relatives à la fourniture du soutien logistique et de l'appui en matière de communications pour les missions sur le terrain;
 - h. Planification des besoins des missions en soutien logistique et appui en matière de communications et recensement des moyens permettant d'assurer ces besoins de la manière la plus efficace;
 - i. Poursuite de la mise au point et du déploiement de trois modules du Système de gestion logistique des missions et de l'appui fourni à ce titre.
 - ii) Gestion du personnel et appui aux missions sur le terrain :
 - a. Définition de critères et des structures de recrutement du personnel civil, y compris du personnel du système des Nations Unies, et des critères d'affectation à des missions sur le terrain;
 - b. Gestion des tableaux d'effectifs et des vacances de poste et mise à jour des fichiers;

- c. Fourniture de directives et de conseils touchant les questions relatives au personnel affecté à des missions sur le terrain, en veillant à l'application des politiques, procédures, règles et règlements relatifs au personnel des missions, en consultation avec le Bureau de la gestion des ressources humaines;
 - d. Réalisation de recherches et d'analyses et, au besoin, révision des politiques et procédures relatives au personnel des missions;
 - e. Coordination de l'administration du personnel des missions, y compris des questions relatives à la sécurité et à la sûreté, à la santé et au bien-être, aux prestations auxquelles le personnel a droit, et au système d'appréciation du comportement professionnel;
 - f. Mise au point et utilisation de modules de formation pour l'appui administratif des missions sur le terrain;
- iii) Services de gestion financière et d'appui pour les missions sur le terrain :
- a. Présentation au Contrôleur de rapports sur les besoins budgétaires et de rapports sur l'exécution du budget, au nom des missions existantes et préparation de ces rapports pour les nouvelles missions;
 - b. Élaboration de directives et fourniture de conseils aux missions sur le terrain touchant les questions financières et budgétaires, en veillant à l'application des politiques, procédures, règles et règlements, en consultation avec le Bureau du Contrôleur;
 - c. Contrôle et vérification des comptes tous les mois en fonction des autorisations d'engagements de dépenses en vue de veiller à la gestion efficace des ressources et à l'application des règles et règlements financiers;
 - d. Gestion des fonds d'affectation spéciale des missions de maintien de la paix, et établissement de rapports à l'intention des donateurs;
 - e. Coordination de la liquidation financière des missions sur le terrain, y compris mise au point définitive des comptes et évaluation des pertes ou des dommages en ce qui concerne les avoirs des Nations Unies;
 - f. Examen, analyse et certification des réclamations présentées par des pays fournissant des contingents concernant la fourniture de biens et de services, le versement de capitaux décès ou de pension d'invalidité et les remboursements au titre du matériel appartenant aux contingents et consultations avec les États Membres pertinents;
 - g. Fourniture, entretien et mise à jour de systèmes informatisés, mise à jour de directives administratives, du Manuel des coûts standard, participation à l'élaboration d'un manuel sur le budget des missions et d'un guide de procédures financières applicables aux missions, y compris l'utilisation des services de fonctionnaires des finances itinérants et des spécialistes du contrôle de la gestion chargés d'apporter une aide aux missions;

- iv) Action antimines (fonds extrabudgétaires) :
 - a. Collecte, analyse et diffusion d'informations concernant les mines, notamment les normes de sécurité;
 - b. Élaboration de politiques pour le développement des capacités nécessaires en matière de techniques de déminage dans les pays qui souhaitent parvenir à réduire le nombre de mines posées dans leur territoire;
 - c. Publication de normes révisées touchant l'action antimines;
 - d. Installation des modules de terrain du Système de gestion de l'information pour l'action antimines dans 10 nouveaux pays;
 - e. Mise au point finale du module mondial du Système de gestion de l'information pour l'action antimines;
 - f. Mobilisation de ressources à l'appui des activités de déminage relevant de programmes humanitaires;
 - g. Offre de conseils concernant les nouvelles techniques de déminage, y compris une assistance pour les activités de déminage dans le contexte des opérations de maintien de la paix et des opérations de secours d'urgence;
- c) Coopération internationale et coordination et liaison interinstitutions (fonds budgétaires/extrabudgétaires)
 - i) Poursuite de consultations et des négociations avec les gouvernements sur les questions touchant le déploiement et la gestion d'opérations de maintien de la paix, y compris les liquidations, ainsi que ce qui concerne le déploiement des troupes, le matériel appartenant aux contingents, les lettres d'attribution, les demandes d'indemnisation, les questions médicales, le versement de capital-décès et de pension d'invalidité;
 - ii) Convocation de groupes de travail chargés de s'occuper de la question du matériel appartenant aux contingents et établissement de rapports;
 - iii) Coordination avec les départements et bureaux de l'ONU et les autres entités du système des Nations Unies en ce qui concerne le détachement de fonctionnaires pour des affectations à des missions sur le terrain et leur retour, notamment pour ce qui est des questions liées à la sécurité et à la sûreté;
 - iv) Assurer la coordination au sein du système des Nations Unies de l'action antimines.
- d) Coopération technique (fonds extrabudgétaires). Projets exécutés sur le terrain :
 - i) Organisation de sept missions et suivi de cinq enquêtes (niveau 1) sur les mines et munitions non explosées;
 - ii) Fourniture aux pays qui en font la demande d'un appui pour la formation d'équipes de spécialistes chargés du déminage en cas d'urgence.

Tableau 5.12

Ressources nécessaires : sous-programme 2

	<i>Ressources</i> (en milliers de dollars É.-U.)		<i>Postes</i>	
	2000-2001	2002-2003 (avant réévaluation des coûts)	2000-2001	2002-2003
Budget ordinaire				
Postes	4 835,4	4 723,0	27	26
Autres rubriques	–	43,0	–	–
Total	4 835,4	4 766,0	27	26
Fonds extrabudgétaires	68 829,2	88 637,1	301	301

- 5.30 Le montant de 4 766 000 dollars doit permettre de continuer à financer le coût de 26 postes, le redéploiement d'un poste d'agent des services généraux au sous-programme 3, la fourniture de conseils et de services de planification pour le personnel militaire et la police civile, ainsi que de couvrir le coût des frais de voyage du personnel du Bureau et des services contractuels pour la traduction des documents et rapports établis par le Bureau.

Sous-programme 3

Personnel militaire et police civile : avis et planification

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 891 600 dollars

- 5.31 La responsabilité de ce sous-programme incombe à la Division du personnel militaire et à la Division de la police civile, qui font rapport directement au Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix. Le programme de travail a été établi en se fondant sur le sous-programme 3 du programme 3 du plan à moyen terme pour la période 2002-2003.

Tableau 5.13

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées et indicateurs de succès

Objectif : Assurer la planification et le déploiement efficace et rapide des unités militaires et de police civile des opérations de maintien de la paix.

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
a) Mise en place efficace des unités militaires et de police civile des missions de maintien de la paix.	a) i) Réduction du temps nécessaire au déploiement des unités militaires et de police civile; ii) Augmentation du nombre des États Membres participant aux arrangements relatifs aux forces et moyens en attente.
b) Amélioration de la capacité de prise de décisions concernant les unités militaires et de police civile des missions de maintien de la paix.	b) Intensification des consultations avec les États Membres et amélioration de l'utilisation du système de forces et moyens en attente.

Facteurs externes

- 5.32 Le sous-programme devrait atteindre les objectifs et réalisations escomptés sous réserve que les États Membres affectent aux missions de maintien de la paix les unités militaires et de police civile nécessaires et fournissent en temps utile les ressources nécessaires à leur déploiement.

Produits

- 5.33 Les produits ou services suivants sont prévus pour l'exercice biennal 2002-2003 (RB/XB) :
- a) Publications en série. Directives, manuels et autres matériels pertinents (40);
 - b) Élaborer des études concernant l'utilisation du personnel militaire et de police civile à l'appui de la réalisation des objectifs des Nations Unies ou apporter un concours à leur élaboration; faire contribuer les unités militaires et la police civile à l'élaboration des politiques; donner des conseils aux commandants des unités au sujet de questions intéressant le personnel militaire et de police civile affecté à des opérations de paix; donner des conseils au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies et aux autres organes compétents concernant l'utilisation du personnel militaire et de la police civile à l'appui de la réalisation des objectifs de l'Organisation des Nations Unies; normaliser les procédures opérationnelles que doivent suivre le personnel militaire et la police civile dans toutes les missions des Nations Unies;
 - c) Servir de centre de liaison du Département des opérations de maintien de la paix pour la formation au maintien de la paix, y compris la formation du personnel; organiser des ateliers de formation pour les instructeurs; maintenir le contact et assurer la liaison avec les grands centres régionaux et nationaux de formation au maintien de la paix; superviser la formation sur le terrain et y participer; appuyer la mise en place de réserves nationales et régionales d'instructeurs qualifiés; aider les États Membres souhaitant mettre en place, évaluer et assurer une formation au maintien de la paix en vue de la participation éventuelle de personnel militaire et de police civile aux opérations de maintien de la paix, par l'intermédiaire des équipes des Nations Unies pour l'aide à la formation; formuler des avis sur la formation au maintien de la paix à l'intention des ateliers et séminaires internationaux et interinstitutions; mettre à jour la base de données sur la formation au maintien de la paix en accordant une importance particulière aux initiatives africaines en matière de formation;
 - d) Servir de centre de liaison avec les États Membres concernant les contributions en personnel militaire et de police civile aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies, et fournir notamment des indications détaillées concernant la rotation du personnel; établir des plans d'action conjoncturels; établir, mettre à jour et réviser au besoin des doctrines et plans d'opération détaillés, indiquant entre autres les besoins en unités militaires et de police civile des missions nouvelles et des missions en cours, ainsi que des échéanciers; tenir une base de données concernant les arrangements relatifs aux forces et moyens en attente; analyser les situations militaires du moment et leur évolution potentielle dans les zones de mission; promouvoir la capacité d'intervention rapide de l'Organisation des Nations Unies grâce à la base de données sur les arrangements relatifs aux forces et moyens en attente afin de réduire les délais nécessaires à la mise sur pied de nouvelles missions; donner des conseils aux États Membres et à la Division de l'administration et de la logistique des missions sur l'utilité du matériel utilisé dans les opérations de maintien de la paix; donner des conseils au personnel du Secrétariat appelé à participer aux négociations concernant le matériel dont seront dotés les contingents; fournir une assistance en matière de recrutement, de rotation et de rapatriement des unités militaires et de police civile affectées aux missions en cours et à de nouvelles missions; fournir une assistance aux États Membres pour le choix des candidats et unités affectés aux opérations des Nations Unies sur le terrain; organiser des réunions d'information,

selon les besoins, sur la situation du moment dans toutes les zones de mission où intervient du personnel militaire et de police civile; et donner périodiquement aux pays qui fournissent des contingents ou seraient susceptibles de le faire des renseignements à jour sur les besoins.

Tableau 5.14

Ressources nécessaires : sous-programme 3

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2000-2001	2002-2003	2000-2001	2002-2003
		(avant réévaluation des coûts)		
Budget ordinaire				
Postes	716,2	828,6	3	4
Autres rubriques	–	63,0	–	–
Total	716,2	891,6	9	4
Fonds extrabudgétaires	13 207,3	20 852,9	83	83

- 5.34 Les ressources nécessaires (891 600 dollars) correspondent au maintien de trois postes et au transfert d'un poste d'agent des services généraux, précédemment alloué au sous-programme 2 (Frais de voyage du personnel du Service administratif et services contractuels) et permettent de couvrir le coût de la traduction de documents et de rapports émanant du Service administratif.

3. Appui au programme

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 2 511 300 dollars

- 5.35 Le Service administratif fournit des services d'appui au Département des opérations de maintien de la paix concernant le personnel, la gestion budgétaire et financière, la planification des ressources et l'utilisation de services communs, et exécute également des activités extrabudgétaires, notamment les activités imputées au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et au Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance à l'action antimines.

Tableau 5.15

Ressources nécessaires

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2000-2001	2002-2003	2000-2001	2002-2003
		(avant réévaluation des coûts)		
Budget ordinaire				
Postes	–	243,6	–	1
Autres rubriques	–	2 267,7	–	–
Total	–	2 511,3	–	1
Fonds extrabudgétaires	–	5 594,7	–	10

- 5.36 Les ressources nécessaires (2 511 300 dollars) correspondent au coût du maintien d'un poste du Service administratif, précédemment inscrit à la rubrique Direction exécutive et gestion, et doivent

également permettre de couvrir les dépenses ci-après : personnel temporaire (autre que celui affecté aux réunions), frais généraux de fonctionnement, fournitures et accessoires et mobilier et matériel nécessaires au Département des opérations de maintien de la paix.

- 5.37 Les postes extrabudgétaires concernant le Service administratif et les ressources correspondantes inscrites à la ligne Autres rubriques ont été transférés au service.

B. Missions de maintien de la paix

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 57 830 900 dollars

- 5.38 Les ressources nécessaires au titre de cette partie du chapitre doivent permettre de couvrir les dépenses de l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve en Palestine (44 978 700 dollars) et du Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan (12 852 200 dollars).

Tableau 5.16

Ressources nécessaires, par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

Budget ordinaire

Rubrique	1998-1999	2000-2001	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Réévaluation des coûts	2002-2003
	Dépenses effectives		Crédits ouverts	Montant			
ONUST	45 036,0	45 947,3	(968,6)	(2,1)	44 978,7	3 027,0	48 005,7
UNMOGIP	12 496,5	15 266,4	(2 414,2)	(15,8)	12 852,2	528,8	13 381,0
Total	57 532,5	61 213,7	(3 382,8)	(5,5)	57 830,9	3 555,8	61 386,7

1. Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 44 978 700 dollars

- 5.39 L'ONUST, première opération de maintien de la paix des Nations Unies, a été créé par le Conseil de sécurité dans sa résolution 50 (1948) en vue d'assurer la surveillance de la trêve en Palestine dont l'institution avait été demandée par le Conseil. Depuis lors, l'ONUST s'est acquittée de diverses tâches qui lui ont été confiées par le Conseil. Dans sa résolution 73 (1949), le Conseil a demandé au Secrétaire général de prendre des mesures pour garder en fonction les membres de l'ONUST dont les services seraient nécessaires pour contrôler et maintenir le cessez-le-feu, comme demandé par le Conseil dans sa résolution 54 (1948), et pour aider les parties aux conventions d'armistice de 1949 à contrôler l'exécution et l'observation des dispositions de ces accords.
- 5.40 Les fonctions de l'ONUST ont été périodiquement modifiées, selon que de besoin. Depuis la création de la FNUOD et de la FINUL, les observateurs de l'ONUST affectés au secteur Israël-Liban et Israël-République arabe syrienne ont été placés sous le contrôle opérationnel des commandants desdites forces qu'ils aident à s'acquitter de leurs tâches, sans préjudice du fonctionnement continu de l'ONUST dans les deux secteurs, au cas où il serait mis fin au mandat de ces dernières.
- 5.41 La FINUL maintient des postes d'observation le long de la Ligne d'armistice et effectue des patrouilles dans la zone contrôlée par les Israéliens. Dans le cadre de la FNUOD, des observateurs de l'ONUST effectuent des inspections et des patrouilles dans les zones d'armement limité. Au 31 dé-

cembre 1998, les effectifs militaires de l'ONUST comprenaient 152 observateurs militaires qui constituaient les groupes d'observateurs déployés dans les hauteurs du Golan, au Sud-Liban et en Égypte, au quartier général de la Mission à Jérusalem et à son bureau de liaison à Beyrouth.

Tableau 5.17

Ressources nécessaires

	<i>Ressources</i> <i>(en milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2000-2001</i>	<i>2002-2003</i>	<i>2000-2001</i>	<i>2002-2003</i>
		<i>(avant réévaluation des coûts)</i>		
Budget ordinaire				
Postes	29 431,9	29 431,9	231	231
Autres rubriques	16 515,4	15 546,8	–	–
Total	45 947,3	44 978,7	231	231

- 5.42 Les ressources nécessaires (44 978 700 dollars) doivent permettre de continuer à financer 231 postes ainsi que les dépenses opérationnelles de l'ONUST. Sur ce montant, 8 238 400 dollars correspondent aux ressources placées directement sous le contrôle opérationnel de la FNUOD et 5 024 700 dollars aux ressources placées directement sous le contrôle opérationnel de la FINUL.
- 5.43 Le Conseil de sécurité, dans sa résolution 1337 (2001) a souscrit à l'approche générale pour la reconfiguration de la FINUL, telle qu'exposée par le Secrétaire général (S/2001/66, par. 23), a prié ce dernier de lui présenter, le 30 avril 2001 au plus tard, un rapport détaillé sur les plans de reconfiguration de la Force et sur les tâches qui pourraient être exécutées par l'ONUST, et a décidé de réexaminer la situation d'ici le début de mai 2001 et d'étudier sur la base de ce rapport toutes les mesures qu'il jugerait appropriées concernant la FINUL et l'ONUST.
- 5.44 Comme les plans de reconfiguration de la FINUL pourraient avoir des incidences financières pour l'ONUST, le montant des ressources nécessaires pour celui-ci pourrait être révisé si le Conseil de sécurité adoptait une décision affectant le montant des ressources actuellement allouées à l'appui de l'ONUST à la FINUL.

2. Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 12 852 200 dollars

- 5.45 L'UNMOGIP a été créé en 1949 par la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan, en application des résolutions 39 (1948) et 47 (1948) du Conseil de sécurité, en vue de surveiller le cessez-le-feu dans l'État du Jammu-et-Cachemire. Dans sa résolution 91 (1951), le Conseil de sécurité a décidé que le Groupe d'observateurs militaires continuerait à surveiller le cessez-le-feu dans l'État. À la suite des hostilités de 1971, le Conseil, dans sa résolution 307 (1971), a exigé qu'un cessez-le-feu durable et l'arrêt de toutes les hostilités dans toutes les zones du conflit soient strictement observés et restent en vigueur jusqu'à ce qu'intervienne, dès que possible, le retrait de toutes les forces armées sur leurs territoires respectifs et sur des positions qui respectent pleinement la ligne du cessez-le-feu au Jammu-et-Cachemire, contrôlée par l'UNMOGIP.
- 5.46 Actuellement, l'UNMOGIP a pour rôle de suivre les faits nouveaux se rapportant au respect du cessez-le-feu instauré le 17 décembre 1971 et d'en rendre compte au Secrétaire général. Les acti-

vités sur le terrain, qui sont exécutées par des observateurs militaires déployés dans des postes sur le terrain et par des équipes d'observation mobiles, sont coordonnées par un quartier général principal à Rawalpindi et un quartier général à l'arrière à Srinagar durant l'hiver. Un bureau de liaison est établi à New Delhi. En outre, des fonctionnaires internationaux des Nations Unies, secondés par des agents locaux, fournissent l'appui administratif et logistique nécessaire. Les services de transport et de sécurité et l'intendance sur le terrain sont assurés par des militaires de l'armée indienne et de l'armée pakistanaise.

Tableau 5.18

Ressources nécessaires

	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2000-2001	2002-2003 (avant réévaluation des coûts)	2000-2001	2002-2003
Budget ordinaire				
Postes	7 555,0	6 805,5	68	67
Autres rubriques	7 711,4	6 046,7	–	–
Total	15 266,4	12 852,2	68	67

- 5.47 Les ressources nécessaires (12 852 200 dollars) doivent permettre de couvrir le coût de 67 postes et tiennent compte de la suppression d'un poste de fonctionnaire d'administration (Service mobile), qui n'est plus nécessaire. La diminution des ressources inscrites à la ligne Autres rubriques est principalement imputable à la diminution des opérations aériennes de la mission.

Tableau 5.19

État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

(A/54/7, chap. II)

Le Comité consultatif a estimé qu'il faudrait publier des directives indiquant selon quels critères les frais de voyage doivent être imputés au budget ordinaire, au compte d'appui, à d'autres fonds extrabudgétaires ou au budget de telle ou telle opération de maintien de la paix (par. II.34).

Des directives écrites sur les sources de financement utilisées pour les différentes catégories de voyage du personnel du Département sont en cours d'élaboration. Elles indiqueront les critères devant régir l'imputation des frais de voyage du personnel à l'une des quatre sources de financement – fonds extrabudgétaires, budget de telle ou telle opération de maintien de la paix, budget ordinaire ou compte d'appui.

Il n'est pas fait de distinction entre les types de voyage imputés au budget ordinaire ou au compte d'appui, ceci ne pouvant être fait de manière logique ou pratique. Comme il est indiqué dans un rapport antérieur du Secrétaire général relatif au compte d'appui (A/48/470/Add.1, par. 22), le budget ordinaire ne prévoit

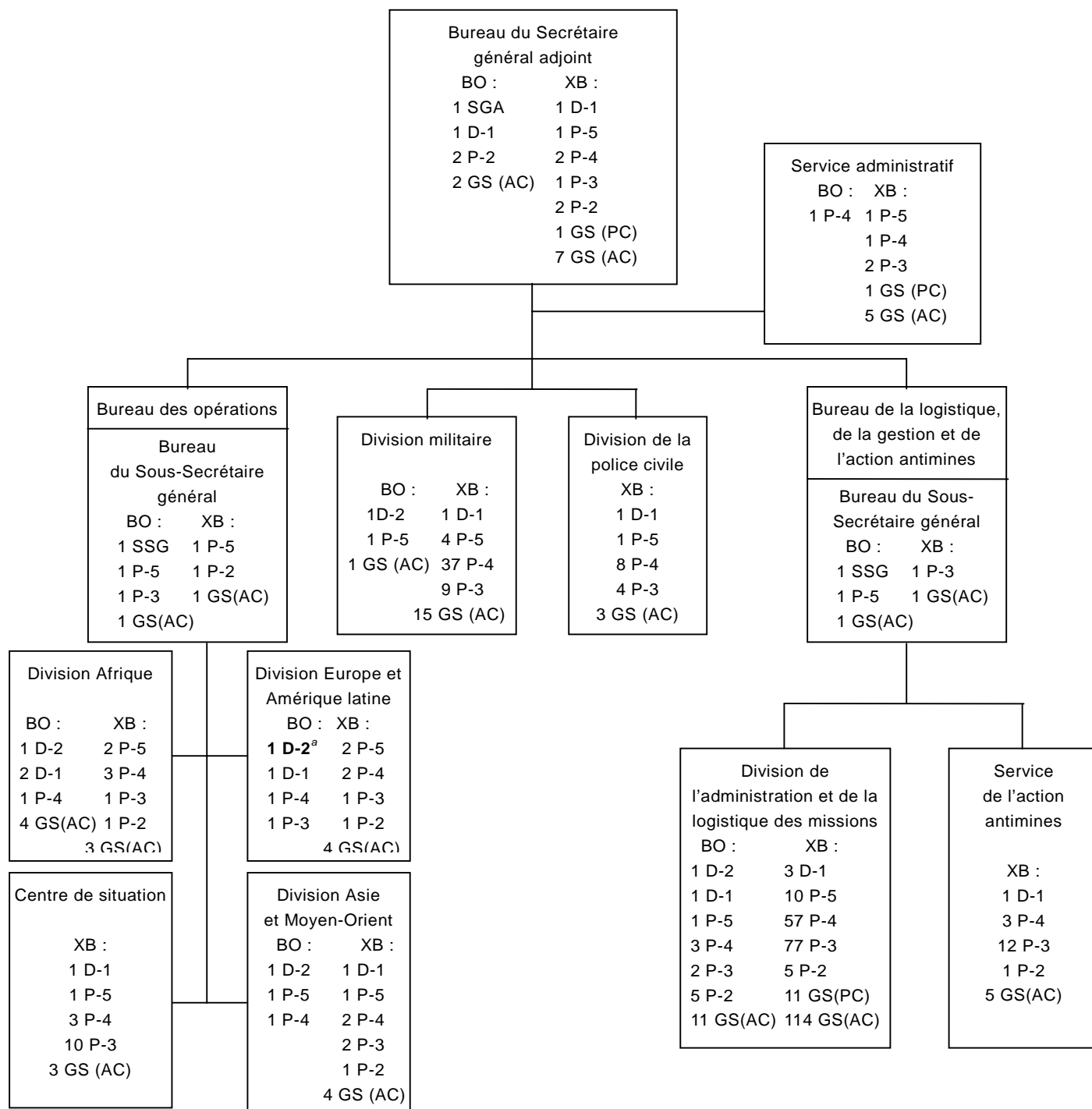
qu'une partie des ressources nécessaires aux activités qui couvrent l'ensemble des opérations relevant du Département, et le compte d'appui est censé compléter les ressources du budget ordinaire eu égard au volume de travail qu'entraîne l'augmentation du nombre d'opérations, et fournir les moyens de répondre aux besoins urgents du moment en attendant que le budget ordinaire puisse prévoir un montant de ressources satisfaisant.

Les ressources imputées au budget ordinaire et au compte d'appui sont donc destinées à financer la même gamme d'activités, y compris les différentes catégories de voyage qui ne sont pas financées par des fonds extrabudgétaires ou les budgets de telle ou telle opération de maintien de la paix. Cela étant, l'utilisation des ressources du budget ordinaire et du compte d'appui pour couvrir les frais de voyage dépend de la disponibilité des fonds plutôt que de la nature du voyage en question.

Le Comité consultatif a demandé qu'à l'avenir le projet de budget-programme indique précisément tous les montants requis au titre de l'appui aux activités extrabudgétaires (par. II.36)

Les ressources du budget ordinaire pour l'exercice biennal 2002-2003 ont été ventilées par sous-programme, comme l'a recommandé le Comité consultatif, en ce qui concerne les frais de voyage et les services contractuels; ces objets de dépense peuvent être clairement identifiés au sous-programme correspondant. Les objets de dépense correspondant à la ligne Autres rubriques sont maintenant indiqués séparément au titre de l'appui au programme. Si certaines ressources du budget ordinaire peuvent être utilisées pour fournir un appui à des postes imputés au compte d'appui, le compte d'appui, pour sa part, finance des postes qui devraient normalement être imputés au budget ordinaire. La question de la rationalisation du partage des coûts entre budget ordinaire et compte d'appui sera examinée dans le cadre des rapports sur l'application des recommandations du Groupe des opérations de la paix des Nations Unies qui seront présentées à l'Assemblée générale à sa cinquante-sixième session.

Département des opérations de maintien de la paix
Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2002-2003



Note : SGA : Secrétaire général adjoint; SSG : Sous-Secrétaire général; GS : Agent des services généraux;
 PC : 1re classe; AC : autres classes; BO : budget ordinaire; XB : fonds extrabudgétaires.

^a Nouveau poste.

Annexe

**Montant indicatif des ressources nécessaires
Opérations de maintien de la paix**

Tableau A.5.1

Prévisions de dépenses, par grande rubrique et par source de financement

(En milliers de dollars des États-Unis)

 1) *Budget ordinaire*

Rubrique	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Département des opérations de maintien de la paix	10 782,3	13 670,3	241,5	1,7	13 911,8	977,7	14 889,5
Missions de maintien de la paix	57 532,5	61 213,7	(3 382,8)	(5,5)	57 830,9	3 555,8	61 386,7
Total (1)	68 314,8	74 884,0	(3 141,3)	(4,1)	71 742,7	4 533,5	76 276,2

 2) *Fonds extrabudgétaires*

	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Dépenses estimatives	Provenance des fonds	2002-2003 Dépenses prévues
			a) Services d'appui à :	
			i) Des organismes des Nations Unies	
	–	–		–
	42 049,9	76 264,2	ii) Des activités extrabudgétaires	
			Opérations de maintien de la paix	96 083,4
			b) Activités de fond	
	33 718,3	25 949,2	Fonds d'affectation spéciale pour l'action antimines	32 752,8
			Fonds d'affectation spéciale destiné à recueillir l'aide des gouvernements et des organisations à l'intention du mécanisme d'exploitation des enseignements tirés des missions du Département des opérations de maintien de la paix	431,7
	407,7	603,2	Fonds d'affectation spéciale destiné à améliorer la capacité de prévention des conflits et de maintien de la paix en Afrique	50,0
	62,9	75,0	Fonds d'affectation spéciale pour le financement d'une conférence internationale des Nations Unies sur le soutien sanitaire aux opérations de maintien de la paix	–
	2,5	–	Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux	–
	1 338,9	1 488,7		–
Total (2)	77 580,2	104 380,3		129 317,9
Total [(1) + (2)]	145 895,0	179 264,3		205 594,1

Tableau A.5.2

Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Objet de dépense	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Postes	42 315,6	48 218,0	(574,4)	(1,1)	47 643,6	1 405,5	49 049,1
Autres dépenses de personnel	9 695,0	9 026,4	(179,1)	(1,9)	8 847,3	2 206,8	11 054,1
Voyages	3 307,7	4 471,6	(653,6)	(14,6)	3 818,0	208,8	4 026,8
Services contractuels	6,4	17,3	–	–	17,3	0,8	18,1
Frais généraux de fonctionnement	6 219,1	7 601,2	(1 255,2)	(16,5)	6 346,0	408,7	6 754,7
Dépenses de représentation	11,8	16,2	1,4	8,6	17,6	0,8	18,4
Fournitures et accessoires	1 726,1	2 212,9	(299,4)	(13,5)	1 913,5	136,3	2 049,8
Mobilier et matériel	5 033,1	3 320,4	(181,0)	(5,4)	3 139,4	165,8	3 305,2
Total (1)	68 314,8	74 884,0	(3 141,3)	(4,1)	71 742,7	4 533,5	76 276,2

2) *Fonds extrabudgétaires*

Objet de dépense	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Dépenses estimatives	2002-2003 Dépenses prévues
Postes	43 953,2	69 589,6	91 210,6
Autres dépenses de personnel	1 249,8	1 360,5	1 073,7
Consultants et experts	240,8	1 522,4	225,0
Voyages	832,7	1 359,9	1 539,4
Services contractuels	4 136,9	2 046,1	4 969,0
Frais généraux de fonctionnement	1 164,2	1 912,4	2 087,6
Fournitures et accessoires	129,0	180,0	273,4
Mobilier et matériel	2 529,3	3 173,3	804,0
Subventions et contributions	1 338,9	1 488,7	–
Dépenses diverses	22 005,4	21 747,4	27 135,2
Total (2)	77 580,2	104 380,3	129 317,9
Total [(1) + (2)]	145 895,0	179 264,3	205 594,1

Tableau A.5.3

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2000- 2001	2002- 2003	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires ^a		2000- 2001	2002- 2003
			2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	–	–	–	–	1	1
SSG	3	3	–	–	–	–	3	3
D-2	5	6	–	–	–	–	5	6
D-1	7	7	–	–	9	9	16	16
P-5	7	7	–	–	24	24	31	31
P-4/3	13	13	–	–	238	238	251	251
P-2/1	7	7	–	–	12	12	19	19
Total partiel	43	44	–	–	283	283	326	327
Agents des services généraux								
1re classe	1	1	–	–	13	13	14	14
Autres classes	22	22	–	–	165	165	187	187
Total partiel	23	23	–	–	178	178	201	201
Autres catégories								
Agents locaux	154	157	–	–	–	–	154	157
Service mobile	134	130	–	–	–	–	134	130
Total partiel	288	287	–	–	–	–	288	287
Total général	354	354	–	–	461	461	815	815

^a Dont 442 postes imputés sur le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix [8 D-1, 24 P-5, 115 P-4, 110 P-3, 11 P-2, 13 agents des services généraux (1re classe), 161 agents des services généraux (autres classes)] et 19 postes financés au moyen du Fonds d'affectation spéciale pour l'action antimines [1 D-1, 3 P-4, 10 P-3, 1 P-2 et 4 agents des services généraux (autres classes)].

Département des opérations de maintien de la paix

Tableau A.5.4

Prévisions de dépenses, par grande rubrique et par source de financement

(En milliers de dollars des États-Unis)

 1) *Budget ordinaire*

Rubrique	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Direction exécutive et administration	2 596,5	3 933,2	(2 621,7)	(66,6)	1 311,5	96,2	1 407,7
Programme de travail							
1. Opérations	3 360,1	4 185,5	245,9	5,8	4 431,4	327,2	4 758,6
2. Administration, logistique et coordination de l'action antimines	4 120,9	4 835,4	(69,4)	(1,4)	4 766,0	347,6	5 113,6
3. Personnel militaire et police civile : avis et planification	704,8	716,2	175,4	24,4	891,6	64,0	955,6
Appui au programme	–	–	2 511,3	–	2 511,3	142,7	2 654,0
Total (1)	10 782,3	13 670,3	241,5	1,7	13 911,8	977,7	14 889,5

 2) *Fonds extrabudgétaires*

	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Dépenses estimatives	Provenance des fonds	2002-2003 Dépenses prévues
	–	–	a) Services d'appui à :	–
			i) Des organismes des Nations Unies	
			ii) Des activités extrabudgétaires	
	42 049,9	76 264,2	Opérations de maintien de la paix	96 083,4
			b) Activités de fond	
			Fonds d'affectation spéciale pour l'action antimines	32 752,8
			Fonds d'affectation spéciale destiné à recueillir l'aide des gouvernements et des organisations à l'intention du mécanisme d'exploitation des enseignements tirés des missions du Département des opérations de maintien de la paix	431,7
	407,7	603,2	Fonds d'affectation spéciale destiné à améliorer la capacité de prévention des conflits et de maintien de la paix en Afrique	50,0
	62,9	75,0		
			Fonds d'affectation spéciale pour le financement d'une conférence internationale des Nations Unies sur le soutien sanitaire aux opérations de maintien de la paix	–
	2,5	–	Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux	–
	1 338,9	1 488,7		–
Total (2)	77 580,2	104 380,3		129 317,9
Total [(1) + (2)]	88 362,5	118 050,6		144 207,4

Tableau A.5.5

Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Objet de dépense	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Postes	9 037,6	11 231,1	175,1	1,5	11 406,2	840,7	12 246,9
Autres dépenses de personnel	173,9	782,2	(66,6)	(8,5)	715,6	39,3	754,9
Voyages	241,7	191,5	23,0	12,0	214,5	11,6	226,1
Services contractuels	6,4	17,3	–	–	17,3	0,8	18,1
Frais généraux de fonctionnement	798,8	1 082,7	74,6	6,8	1 157,3	63,4	1 220,7
Dépenses de représentation	5,5	6,1	–	–	6,1	0,4	6,5
Fournitures et accessoires	98,1	171,3	(5,6)	(3,2)	165,7	9,0	174,7
Mobilier et matériel	420,3	188,1	41,0	21,7	229,1	12,5	241,6
Total (1)	10 782,3	13 670,3	241,5	1,7	13 911,8	977,7	14 889,5

2) *Fonds extrabudgétaires*

Objet de dépense	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Dépenses estimatives	2002-2003 Dépenses prévues
Postes	43 953,2	69 589,6	91 210,6
Autres dépenses de personnel	1 249,8	1 360,5	1 073,7
Consultants et experts	240,8	1 522,4	225,0
Voyages	832,7	1 359,9	1 539,4
Services contractuels	4 136,9	2 046,1	4 969,0
Frais généraux de fonctionnement	1 164,2	1 912,4	2 087,6
Fournitures et accessoires	129,0	180,0	273,4
Mobilier et matériel	2 529,3	3 173,3	804,0
Subventions et contributions	1 338,9	1 488,7	–
Dépenses diverses	22 005,4	21 747,4	27 135,2
Total (2)	77 580,2	104 380,3	129 317,9
Total [(1) + (2)]	88 362,5	118 050,6	144 207,4

Tableau A.5.6

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2000-2001	2002-2003	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires ^a		2000-2001	2002-2003
			2000-2001	2002-2003	2000-2001	2002-2003		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	–	–	–	–	1	1
SSG	2	2	–	–	–	–	2	2
D-2	4	5	–	–	–	–	4	5
D-1	5	5	–	–	9	9	14	14
P-5	5	5	–	–	24	24	29	29
P-4/3	11	11	–	–	238	238	249	249
P-2/1	7	7	–	–	12	12	19	19
Total partiel	35	36	–	–	283	283	318	319
Agents des services généraux								
1re classe	–	–	–	–	13	13	13	13
Autres classes	20	20	–	–	165	165	185	185
Total partiel	20	20	–	–	178	178	198	198
Total général	55	56	–	–	461	461	516	517

^a Dont 442 postes imputés sur le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix [8 D-1, 24 P-5, 115 P-4, 110 P-3, 11 P-2, 13 agents des services généraux (1re classe), 161 agents des services généraux (autres classes)] et 19 postes financés au moyen du Fonds d'affectation spéciale pour l'action antimines [1 D-1, 3 P-4, 10 P-3, 1 P-2 et 4 agents des services généraux (autres classes)].

Direction exécutive et administration

Tableau A.5.7

Prévisions de dépenses, par objet de dépense et par source de financement

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Objet de dépense	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Réévaluation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pourcentage			
Postes	851,8	1 494,0	(243,6)	(16,3)	1 250,4	92,8	1 343,2
Autres dépenses de personnel	173,9	782,2	(782,2)	(100,0)	–	–	–
Voyages	241,7	191,5	(136,5)	(71,2)	55,0	3,0	58,0
Services contractuels	6,4	17,3	(17,3)	(100,0)	–	–	–
Frais généraux de fonctionnement	798,8	1 082,7	(1 082,7)	(100,0)	–	–	–
Dépenses de représentation	5,5	6,1	–	–	6,1	0,4	6,5
Fournitures et accessoires	98,1	171,3	(171,3)	(100,0)	–	–	–
Mobilier et matériel	420,3	188,1	(188,1)	(100,0)	–	–	–
Total (1)	2 596,5	3 933,2	(2 621,7)	(66,6)	1 311,5	96,2	1 407,7

2) *Fonds extrabudgétaires*

	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Dépenses estimatives	Provenance des fonds	2002-2003 Dépenses prévues
			a) Services d'appui à :	
	–	–	i) Des organismes des Nations Unies	–
	5 160,4	13 489,1	ii) Des activités extrabudgétaires	
			Opérations de maintien de la paix	2 759,5
			b) Activités de fond	
			Fonds d'affectation spéciale destiné à recueillir l'aide des gouvernements et des organisations à l'intention du mécanisme d'exploitation des enseignements tirés des missions du Département des opérations de maintien de la paix	431,7
	407,7	603,2	Fonds d'affectation spéciale pour le financement d'une conférence internationale des Nations Unies sur le soutien sanitaire aux opérations de maintien de la paix	–
	2,5	–		
Total (2)	5 570,6	14 092,3		3 191,2
Total [(1) + (2)]	8 167,1	18 025,5		4 598,9

Tableau A.5.8

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2000- 2001	2002- 2003	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2000- 2001	2002- 2003
			2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	–	–	–	–	1	1
D-1	1	1	–	–	1	1	2	2
P-5	–	–	–	–	2	1	2	1
P-4/3	1	–	–	–	6	3	7	3
P-2/1	2	2	–	–	2	2	4	4
Total partiel	5	4	–	–	11	7	16	11
Agents des services généraux								
1re classe	–	–	–	–	2	1	2	1
Autres classes	2	2	–	–	12	7	14	9
Total partiel	2	2	–	–	14	8	16	10
Total général	7	6	–	–	25	15	32	21

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts)

A.5.1 Conformément aux recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, telles qu'elles ont été approuvées par l'Assemblée générale dans sa résolution 54/249 en date du 23 décembre 1999, l'appui au programme, qui était auparavant englobé dans la rubrique Bureau du Secrétaire général adjoint, est maintenant présenté séparément. En outre, les ressources autres que le personnel qui ont pu être directement rattachées au programme de travail sont présentées dans les sous-programmes correspondants. La diminution de 2 621 700 dollars qui apparaît au tableau A.5.4 résulte du redéploiement d'un poste P-4 sous la rubrique Appui au programme, maintenant distincte de la rubrique Direction exécutive et administration (243 600 dollars) et de la redistribution d'objets de dépenses autres que les postes entre le sous-programme 1 (61 600 dollars), le sous-programme 2 (37 400 dollars) et le sous-programme 3 (54 800 dollars). Afin d'introduire une plus grande souplesse dans la gestion des ressources consacrées au personnel temporaire (autre que pour les réunions), aux heures supplémentaires, aux frais généraux de fonctionnement, aux fournitures et accessoires et au mobilier et matériel, celles-ci (2 224 300 dollars) ont été inscrites sous l'appui au programme.

A.5.2 Les fonds extrabudgétaires servant à financer les postes et les autres objets de dépense sont aussi passés de la rubrique Direction exécutive et gestion à la rubrique Appui au programme.

Postes

A.5.3 Des ressources d'un montant total de 1 250 400 dollars serviront à financer les six postes qui sont indiqués au tableau A.5.8 ci-dessus. La diminution d'un montant de 243 600 dollars s'explique par le redéploiement d'un poste P-4 au Service administratif, qui figure séparément sous la rubrique Appui au programme.

Autres dépenses de personnel

A.5.4 Les ressources à ce titre, d'un montant de 782 200 dollars, qui se répartissent entre le personnel temporaire (autre que pour les réunions) (623 900 dollars) et les heures supplémentaires (158 300 dollars) figurent maintenant sous l'Appui au programme.

Voyages

A.5.5 Le montant de 55 000 dollars inscrit sous cette rubrique est destiné à financer les déplacements du Secrétaire général adjoint et des administrateurs lorsqu'ils se rendent à des séminaires et à des conférences (20 000 dollars), ainsi qu'à des réunions régionales de pays fournisseurs de contingents (15 000 dollars), ou lorsqu'ils accompagnent le Secrétaire général (20 000 dollars). La diminution de 136 500 dollars s'explique par la redistribution de ressources entre les trois sous-programmes.

Services contractuels

A.5.6 Les ressources à ce titre, d'un montant de 17 300 dollars, ont été redistribuées entre les trois sous-programmes.

Frais généraux de fonctionnement

A.5.7 Aucune ressource n'est prévue pour le Bureau du Secrétaire général adjoint sous cette rubrique. Les ressources à ce titre figurent sous l'Appui au programme.

Dépenses de représentation

A.5.8 Un montant de 6 100 dollars est prévu pour financer les dépenses de représentation liées à la réception de membres des délégations, de membres de gouvernements ou d'organisations non gouvernementales, de représentants d'organisations intergouvernementales autres que les organismes

des Nations Unies relevant du régime commun et de personnalités du secteur privé. Des réceptions seront organisées par le personnel du Département en 20 occasions à raison d'un coût estimatif de 220 dollars à chaque fois (4 400 dollars). On estime en outre que les membres du Département recevront les participants à des ateliers ou conférences, soit 12 hôtes et 30 invités, à raison de 20 dollars par personne (1 700 dollars).

Fournitures et accessoires

- A.5.9 Les ressources d'un montant de 171 300 dollars auparavant approuvées à ce titre entrent dans la rubrique Appui au programme.

Mobilier et matériel

- A.5.10 Les ressources d'un montant de 188 100 dollars, auparavant approuvées à ce titre, entrent dans la rubrique Appui au programme.

Programme de travail

Tableau A.5.9

Répartition des ressources par sous-programme, en pourcentage

<i>Sous-programme</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
1. Opérations	43,9	9,2
2. Administration, logistique et coordination de l'action antimines	47,2	73,5
3. Personnel militaire et police civile : avis et planification	8,9	17,3
Total	100,0	100,0

Tableau A.5.10

Prévisions de dépenses, par sous-programme et par source de financement

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

<i>Sous-programme</i>	<i>1998-1999 Dépenses effectives</i>	<i>2000-2001 Crédits ouverts</i>	<i>Augmentation</i>		<i>Total avant réévaluation des coûts</i>	<i>Rééva- luation des coûts</i>	<i>2002-2003 Dépenses prévues</i>
			<i>Montant</i>	<i>Pour- centage</i>			
1. Opérations	3 360,1	4 185,5	245,9	5,8	4 431,4	327,2	4 758,6
2. Administration, logistique et coordination de l'action antimines	4 120,9	4 835,4	(69,4)	(1,4)	4 766,0	347,6	5 113,6
3. Personnel militaire et personnel civil : avis et planification	704,8	716,2	175,4	24,4	891,6	64,0	955,6
Total (1)	8 185,8	9 737,1	351,9	3,6	10 089,0	738,8	10 827,8

2) *Fonds extrabudgétaires*

	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Dépenses estimatives	Provenance des fonds	2002-2003 Dépenses prévues
			a) Services d'appui à :	
	-	-	i) Des organismes des Nations Unies	-
	36 889,5	62 775,2	ii) Des activités extrabudgétaires	
			Opérations de maintien de la paix	87 729,2
			b) Activités de fond	
	33 718,3	25 949,2	Fonds d'affectation spéciale pour l'action antimines	32 752,8
	62,9	75,0	Fonds d'affectation spéciale destiné à améliorer la capacité de prévention des conflits et de maintien de la paix en Afrique	50,0
	-	-	Fonds d'affectation spéciale pour le financement d'une conférence internationale des Nations Unies sur le soutien sanitaire aux opérations de maintien de la paix	-
	1 338,9	1 488,7	Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux	-
Total (2)	72 009,6	90 288,1		120 532,0
Total [(1) + (2)]	80 195,4	100 025,2		131 359,8

Tableau A.5.11

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2000-2001	2002-2003	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2000-2001	2002-2003
			2000-2001	2002-2003	2000-2001	2002-2003		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SSG	2	2	-	-	-	-	2	2
D-2	4	5	-	-	-	-	4	5
D-1	4	4	-	-	8	8	12	12
P-5	5	5	-	-	22	22	27	27
P-4/3	10	10	-	-	219	219	229	229
P-2/1	5	5	-	-	23	23	28	28
Total partiel	30	31	-	-	272	272	302	303
Agents des services généraux								
1re classe	-	-	-	-	11	11	11	11
Autres classes	18	18	-	-	153	153	171	171
Total partiel	18	18	-	-	164	164	182	182
Total général	48	49	-	-	436	436	484	485

Sous-programme 1 Opérations

Tableau A.5.12

Prévisions de dépenses, par objet de dépense et par source de financement

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) Budget ordinaire

Objet de dépense	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Postes	3 360,1	4 185,5	175,1	4,1	4 360,6	323,4	4 684,0
Voyages	–	–	63,5	–	63,5	3,4	66,9
Services contractuels	–	–	7,3	–	7,3	0,4	7,7
Total (1)	3 360,1	4 185,5	245,9	5,8	4 431,4	327,2	4 758,6

2) Fonds extrabudgétaires

	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Dépenses estimatives	Provenance des fonds	2002-2003 Dépenses prévues
	–	–	a) Services d'appui à :	–
			i) Des organismes des Nations Unies	
			ii) Des activités extrabudgétaires	
	4 765,4	8 176,6	Opérations de maintien de la paix	10 992,0
			b) Activités de fond	
			Fonds d'affectation spéciale destiné à	
			améliorer la capacité de prévention des	
			conflits et de maintien de la paix en	
	62,9	75,0	Afrique	50,0
Total (2)	4 828,3	8 251,6		11 042,0
Total [(1) + (2)]	8 188,4	12 437,1		15 800,6

Tableau A.5.13

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2000- 2001	2002- 2003	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2000- 2001	2002- 2003
			2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SSG	1	1	–	–	–	–	1	1
D-2	2	3	–	–	–	–	2	3
D-1	3	3	–	–	2	2	5	5
P-5	2	2	–	–	7	7	9	9
P-4/3	5	5	–	–	24	24	29	29
P-2	–	–	–	–	4	4	4	4
Total partiel	13	14	–	–	37	37	50	51
Agents des services généraux								
1re classe	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres classes	5	5	–	–	15	15	20	20
Total partiel	5	5	–	–	15	15	20	20
Total général	18	19	–	–	52	52	70	71

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts)

Postes

- A.5.11 Le montant de 4 360 600 dollars financera le maintien des postes indiqués dans le tableau A.5.13 ainsi que la création d'un nouveau poste D-2 pour le Directeur de la Division Europe et Amérique latine. Avec un directeur au niveau D-2 secondé par un directeur adjoint au niveau D-1, la Division Europe et Amérique latine aura la même structure que les autres divisions du Bureau des opérations dont chacune est dirigée par un directeur assisté par un directeur adjoint et, dans le cas de la Division Afrique, de deux directeurs adjoints.

Voyages

- A.5.12 Le montant de 63 500 dollars couvrira les coûts des voyages suivants : participation des fonctionnaires du Bureau à des conférences et à des séminaires organisés par des organisations régionales concernant des activités de maintien de la paix (30 000 dollars) et à des réunions régionales de pays contributeurs de troupes (15 000 dollars); fonctionnaires accompagnant le Secrétaire général (13 000 dollars); voyages effectués dans le cadre de missions d'évaluation en vue de nouvelles opérations potentielles (5 500 dollars).

Services contractuels

- A.5.13 Un montant de 7 300 dollars est prévu pour les coûts de la traduction des études et documents élaborés par le Bureau dans cinq des six langues officielles.

Sous-programme 2

Administration, logistique et coordination de l'action antimines

Tableau A.5.14

Prévisions de dépenses, par objet de dépense et par source de financement

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) Budget ordinaire

Objet de dépense	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Postes	4 120,9	4 835,4	(112,4)	(2,3)	4 723,0	345,4	5 068,4
Voyages	–	–	38,0	–	38,0	2,0	40,0
Services contractuels	–	–	5,0	–	5,0	0,2	5,2
Total (1)	4 120,9	4 835,4	(69,4)	(1,4)	4 766,0	347,6	5 113,6

2) Fonds extrabudgétaires

	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Dépenses estimatives	Provenance des fonds	2002-2003 Dépenses prévues
	–	–	a) Services d'appui à :	–
			i) Des organismes des Nations Unies	
			ii) Des activités extrabudgétaires	
	24 981,9	41 391,3	Opérations de maintien de la paix	55 884,3
			b) Activités de fond	
			Fonds d'affectation spéciale pour	
			l'assistance à l'action antimines	32 752,8
			Fonds des Nations Unies pour les	
			partenariats internationaux	–
Total (2)	60 039,1	68 829,2		88 637,1
Total [(1) + (2)]	64 160,0	73 664,6		93 750,7

Tableau A.5.15

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
			Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires			
	2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SSG	1	1	–	–	–	–	1	1
D-2	1	1	–	–	–	–	1	1
D-1	1	1	–	–	4	4	5	5
P-5	2	2	–	–	10	10	12	12
P-4/3	5	5	–	–	150	150	155	11
P-2/1	5	5	–	–	6	6	11	11
Total partiel	15	15	–	–	170	170	185	185
Agents des services généraux								
1re classe	–	–	–	–	11	11	11	11
Autres classes	12	11	–	–	120	120	132	131
Total partiel	12	11	–	–	131	131	143	142
Total général	27	26	–	–	301	301	328	327

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts)

Postes

- A.5.14 Le montant de 4 723 000 dollars correspond aux dépenses afférentes aux postes indiqués dans le tableau A.5.15. La diminution de 112 400 dollars des ressources prévues résulte du transfert d'un poste d'agent des services généraux du Bureau du Sous-Secrétaire général au sous-programme 3 (Personnel militaire et police civile : avis et planification), ce poste devant normalement revenir à la Division militaire, dont relèvent ses activités.

Voyages

- A.5.15 Le montant de 38 000 dollars prévu à cette rubrique correspond au coût des voyages suivants : participation des fonctionnaires du Bureau des opérations à des conférences et à des séminaires organisés par des organisations régionales concernant des activités de maintien de la paix (30 000 dollars); voyages effectués dans le cadre de missions d'évaluation en vue de nouvelles opérations potentielles (8 000 dollars).

Services contractuels

- A.5.16 Le montant de 5 000 dollars doit couvrir les coûts de la traduction des études et des documents élaborés par le Bureau des opérations dans cinq des six langues officielles.

Sous-programme 3 Personnel militaire et police civile : avis et planification

Tableau A.5.16

Prévisions de dépenses, par objet de dépense et par source de financement

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) Budget ordinaire

Objet de dépense	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Postes	704,8	716,2	112,4	15,6	828,6	60,6	889,2
Voyages	–	–	58,0	–	58,0	3,2	61,2
Services contractuels	–	–	5,0	–	5,0	0,2	5,2
Total (1)	704,8	716,2	175,4	24,4	891,6	64,0	955,6

2) Fonds extrabudgétaires

	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Dépenses estimatives	Provenance des fonds	2002-2003 Dépenses prévues
			Services d'appui à :	
	–	–	a) Des organismes des Nations Unies	–
			b) Des activités extrabudgétaires	
	7 142,2	13 207,3	Opérations de maintien de la paix	20 852,9
Total (2)	7 142,2	13 207,3		20 852,9
Total [(1) + (2)]	7 847,0	13 923,5		21 808,5

Tableau A.5.17

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
			Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires			
	2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-2	1	1	–	–	–	–	1	1
D-1	–	–	–	–	2	2	2	2
P-5	1	1	–	–	5	5	6	6
P-4/3	–	–	–	–	45	45	45	45
P-2	–	–	–	–	13	13	13	13
Total partiel	2	2	–	–	65	65	67	67
Agents des services généraux								
1re classe	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres classes	1	2	–	–	18	18	19	20
Total partiel	1	2	–	–	18	18	19	20
Total général	3	4	–	–	83	83	86	87

- A.5.17 Un montant de 891 600 dollars est prévu dans le cadre au titre du sous-programme 3 pour la Division militaire et la Division de la police civile, qui sont placées directement sous les ordres du Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix. Les ressources prévues pour la Division militaire au titre du budget ordinaire permettront de financer trois postes dont la Division dispose déjà (1 D-2, 1 P-5 et 1 poste d'agent des services généraux) et 1 poste d'agent des services généraux transféré du sous-programme 2 (Administration, logistique et coordination de l'action antimines) à la Division militaire à laquelle il doit normalement revenir car ses activités en relèvent. Les ressources du budget ordinaire prévues au titre des voyages et des services contractuels concernent les besoins de la Division militaire.
- A.5.18 Sur les 83 postes financés sur des fonds extrabudgétaires, 66 le sont sur le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix au titre de la Division militaire (1 D-1, 4 P-5, 37 P-4, 9 P-3 et 15 postes d'agent des services généraux) et 17 sur le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix au titre de la Division de la police civile (1 D-1, 1 P-5, 8 P-4, 4 P-3 et 3 postes d'agent des services généraux).
- A.5.19 Les ressources prévues au titre du budget ordinaire dans le tableau ci-après représentent les ressources nécessaires à la Division militaire.

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts)
Postes

- A.5.20 Le montant de 828 600 dollars prévu à cette rubrique représente les dépenses afférentes aux postes indiqués dans le tableau A.5.17 ci-dessus. L'augmentation de 112 400 dollars des ressources prévues est due au transfert d'un poste d'agent des services généraux du sous-programme 2 (Administration, logistique et coordination de l'action antimines).

Voyages

- A.5.21 Le montant de 58 000 dollars inscrit à cette rubrique permettra de financer les voyages suivants : participation des fonctionnaires à des conférences et séminaires organisés par des organisations régionales (30 000 dollars); participation à des réunions régionales de pays contributeurs de troupes (20 000 dollars); voyages effectués dans le cadre de missions d'évaluation en vue de nouvelles opérations potentielles (8 000 dollars).

Services contractuels

- A.5.22 Le montant de 5 000 dollars représente les coûts de la traduction des études et des documents élaborés par les deux divisions dans cinq des six langages officiels.

Appui au programme

Tableau A.5.18

Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Objet de dépense	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Postes	–	–	243,6	–	243,6	18,5	262,1
Autres dépenses de personnel	–	–	715,6	–	715,6	39,3	754,9
Frais généraux de fonctionnement	–	–	1 157,3	–	1 157,3	63,4	1 220,7
Fournitures et accessoires	–	–	165,7	–	165,7	9,0	174,7
Mobilier et matériel	–	–	229,1	–	229,1	12,5	241,6
Total (1)	–	–	2 511,3	–	2 511,3	142,7	2 654,0

2) *Fonds extrabudgétaires*

Objet de dépense	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Dépenses estimatives	2002-2003 Dépenses prévues
Postes	–	–	1 754,7
Autres dépenses de personnel	–	–	840,0
Frais généraux de fonctionnement	–	–	2 017,6
Fournitures et accessoires	–	–	188,4
Mobilier et matériel	–	–	794,0
Total (2)	–	–	5 594,7
Total [(1) + (2)]	–	–	8 248,7

Tableau A.5.19

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2000- 2001	2002- 2003	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2000- 2001	2002- 2003
			2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
P-5	–	–	–	–	–	1	–	1
P-4/3	–	1	–	–	–	3	–	4
Total partiel	–	1	–	–	–	4	–	5
Agents des services généraux								
1re classe	–	–	–	–	–	1	–	1
Autres classes	–	–	–	–	–	5	–	5
Total partiel	–	–	–	–	–	6	–	6
Total général	–	1	–	–	–	10	–	11

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts)
Postes

- A.5.23 Le montant de 243 600 dollars correspond aux dépenses afférentes au poste P-4 du Service administratif inscrit au budget ordinaire, qui relevait auparavant du Bureau du Secrétaire général adjoint et qui est maintenant présenté séparément.

Autres dépenses de personnel

- A.5.24 Le montant de 715 600 dollars (soit une diminution de 66 600 dollars par rapport au montant précédemment approuvé au titre de la direction exécutive et de l'administration), qui doit financer le recrutement de personnel temporaire (557 100 dollars) et les heures supplémentaires (158 500 dollars), apparaît maintenant à la rubrique de l'appui au programme. Le montant prévu pour le recrutement du personnel temporaire sera consacré à la préparation du volume III du Supplément No 6 du *Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies* (353 700 dollars), au remplacement des fonctionnaires en congé de maternité (57 000 dollars) et en congé de maladie de longue durée (47 400 dollars), aux recrutements permettant de faire face à l'accroissement du volume de travail pendant les périodes de pointe (99 000 dollars). Les montants relatifs au remplacement des fonctionnaires en congé de maternité et en congé de maladie de longue durée ont été calculés sur la base, respectivement, de 12 mois et de 10 mois de travail d'un agent des services généraux par année de l'exercice biennal. Le coût du recrutement de personnel temporaire pour les périodes de pointe est calculé sur la base de 21 mois environ de travail par année de l'exercice biennal. Les dépenses prévues pour les heures supplémentaires (158 500 dollars) sont calculées sur la base de 1 750 heures par an.

Frais généraux de fonctionnement

- A.5.25 Le montant de 1 157 300 dollars prévu pour les frais généraux de fonctionnement (soit une augmentation de 74 600 dollars par rapport au montant précédemment approuvé au titre de la direction exécutive et de l'administration) se décompose comme suit :

- a) 208 000 dollars pour la location de photocopieurs. À la fin de l'exercice biennal, le Département disposera de 32 photocopieurs. Les ressources prévues pour les frais de location au titre du budget ordinaire permettront de louer 13 photocopieurs au coût unitaire de 8 000 dollars par an, soit 208 000 dollars pour l'exercice biennal 2002-2003;
- b) 585 300 dollars pour les communications assurées par le réseau commercial (frais de téléphone, de télécopie et de câble). Ce montant est fondé sur le taux de 1 800 dollars par personne par an et tient compte du remboursement dû à la Division de l'informatique du Bureau des services centraux d'appui pour l'utilisation du téléphone;
- c) 28 000 dollars pour l'entretien et l'achat de cartouches et de papier pour les 28 télécopieurs du Département, le coût étant estimé à 500 dollars par machine par an;
- d) 336 000 dollars pour l'entretien du matériel de bureautique, montant calculé sur la base des taux standard des services de niveau A.

Fournitures et accessoires

- A.5.26 Le montant de 165 700 dollars (soit une diminution de 5 600 dollars par rapport au montant précédemment approuvé au titre de la direction exécutive et de l'administration) est destiné à l'achat de fournitures de bureau (56 000 dollars), et de fournitures de reproduction nécessaires pour 13 photocopieurs (51 200 dollars), aux frais d'abonnement à de grands quotidiens, à des hebdomadaires et à des publications trimestrielles, au paiement de la contribution du Département au coût de la diffusion d'informations sous forme électronique par la Bibliothèque Dag Hammarskjöld (45 000 dollars) et à l'achat de manuels techniques et professionnels (13 500 dollars).

Mobilier et matériel

- A.5.27 Le montant de 229 100 dollars (soit une augmentation de 41 000 dollars par rapport au montant précédemment approuvé au titre de la direction exécutive et de l'administration) concerne le remplacement du matériel informatique. Des ressources sont prévues pour le remplacement d'un tiers des ordinateurs chaque année. Ainsi, au cours de l'exercice biennal, il est prévu de remplacer 93 ordinateurs et moniteurs (144 700 dollars), sept ordinateurs bloc-notes (16 700 dollars) et 75 imprimantes (33 600 dollars). En outre, un montant de 34 100 dollars est prévu pour l'achat de mobilier en vue d'un léger réaménagement des bureaux du Département.

Missions de maintien de la paix

Tableau A.5.20

Prévisions de dépenses, par grande rubrique

(En milliers de dollars des États-Unis)

Budget ordinaire

Rubrique	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
1. Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve	45 036,0	45 947,3	(968,6)	(2,1)	44 978,7	3 027,0	48 005,7
2. Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan	12 496,5	15 266,4	(2 414,2)	(15,8)	12 852,2	528,8	13 381,0
Total	57 532,5	61 213,7	(3 382,8)	(5,5)	57 830,9	3 555,8	61 386,7

Tableau A.5.21

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2000- 2001	2002- 2003	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2000- 2001	2002- 2003
			2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SSG	1	1	–	–	–	–	1	1
D-2	1	1	–	–	–	–	1	1
D-1	2	2	–	–	–	–	2	2
P-5	2	2	–	–	–	–	2	2
P-4/3	2	2	–	–	–	–	2	2
Total partiel	8	8	–	–	–	–	8	8
Agents des services généraux								
1re classe	1	1	–	–	–	–	1	1
Autres classes	2	2	–	–	–	–	2	2
Total partiel	3	3	–	–	–	–	3	3
Autres catégories								
Agents locaux	154	157	–	–	–	–	154	157
Service mobile	134	130	–	–	–	–	134	130
Total partiel	288	287	–	–	–	–	288	287
Total général	299	298	–	–	–	–	299	298

Tableau A.5.22

Répartition des ressources par grande rubrique, en pourcentage

<i>Rubrique</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
1. Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve	78,2	–
2. Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan	21,8	–
Total	100,0	–

I. Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve

Tableau A.5.23

Prévisions de dépenses, par objet de dépense et par source de financement

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

<i>Objet de dépense</i>	<i>1998-1999 Dépenses effectives</i>	<i>2000-2001 Crédits ouverts</i>	<i>Augmentation</i>		<i>Total avant réévaluation des coûts</i>	<i>Réévaluation des coûts</i>	<i>2002-2003 Dépenses prévues</i>
			<i>Montant</i>	<i>Pour- centage</i>			
Postes	27 094,5	29 431,9	–	–	29 431,9	457,0	29 888,9
Autres dépenses de personnel	8 328,4	6 574,9	6,2	–	6 581,1	2 047,1	8 628,2
Voyages	2 205,5	3 029,1	(500,0)	(16,5)	2 529,1	138,4	2 667,5
Frais généraux de fonctionnement	3 149,3	3 588,1	(600,0)	(16,7)	2 988,1	186,9	3 175,0
Dépenses de représentation	4,5	8,3	1,4	16,8	9,7	0,2	9,9
Fournitures et accessoires	869,5	983,8	–	–	983,8	68,1	1 051,9
Mobilier et matériel	3 384,3	2 331,2	123,8	5,3	2 455,0	129,3	2 584,3
Total	45 036,0	45 947,3	(968,6)	(2,1)	44 978,7	3 027,0	48 005,7

Tableau A.5.24

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2000-2001	2002-2003	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2000-2001	2002-2003
			2000-2001	2002-2003	2000-2001	2002-2003		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SSG	1	1	–	–	–	–	1	1
D-1	2	2	–	–	–	–	2	2
P-5	1	1	–	–	–	–	1	1
P-4/3	2	2	–	–	–	–	2	2
Total partiel	6	6	–	–	–	–	6	6
Agents des services généraux								
1re classe	1	1	–	–	–	–	1	1
Autres classes	2	2	–	–	–	–	2	2
Total partiel	3	3	–	–	–	–	3	3
Autres catégories								
Agents locaux	114	114	–	–	–	–	114	114
Service mobile	108	108	–	–	–	–	108	108
Total partiel	222	222	–	–	–	–	222	222
Total général	231	231	–	–	–	–	231	231

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts)

Postes

A.5.28 Le montant prévu (29 431 900 dollars, inchangé) permettra de financer les postes indiqués au tableau 5.24.

Autres dépenses de personnel

A.5.29 Le montant de 6 581 100 dollars, qui fait apparaître une augmentation de 6 200 dollars, se rapporte aux dépenses ci-après : indemnités de subsistance de 152 observateurs militaires (6 207 300 dollars); personnel temporaire (64 700 dollars); heures supplémentaires (93 500 dollars) et indemnité de subsistance (215 600 dollars) :

- a) Observateurs militaires. Aucun changement n'est proposé pour ce qui est des effectifs d'observateurs militaires. Pour l'exercice biennal 2002-2003, les 152 observateurs militaires se répartiraient comme suit : Beyrouth (2), Naqoura (51), Damas (47), Tibériade (34), Ismalia (4) et quartier général de la mission (14);
- b) Personnel temporaire. Le montant prévu (64 700 dollars) permettra de remplacer les fonctionnaires en congé de maternité ou en congé de maladie de longue durée (16 000 dollars) et de recruter des interprètes à temps partiel pour Naqoura (48 700 dollars);
- c) Heures supplémentaires. Comme il n'y a pas de service de transports publics pour se rendre à Government House, l'ONUST engage des chauffeurs pour assurer le transport du personnel à destination et en provenance de Government House dans des autobus de l'ONUST. Depuis l'exercice biennal 1998-1999, il est fait appel à des agents locaux pour exercer cette fonction

en dehors des heures de travail normales, et les ressources nécessaires de 93 500 dollars permettront de couvrir le coût des heures supplémentaires. Le sursalaire de nuit pour travail posté qui est versé aux agents des services de sécurité est compris dans les montants prévus à cette rubrique;

- d) Indemnité de subsistance. Le montant de 215 600 dollars prévu à cette rubrique doit permettre de verser une indemnité de subsistance au personnel international et local pendant leurs déplacements dans la région, notamment au cours des tournées d'inspection et de consultation qu'ils effectuent régulièrement à Damas, à Beyrouth, au Caire, à Ismalia, à Tibériade et à Nahariya, pour participer à des conférences officielles, ainsi qu'aux agents du Service mobile et aux agents locaux qui se rendent dans ces villes pour y effectuer des travaux d'entretien des bâtiments et du matériel.

- A.5.30 L'augmentation de 6 200 dollars concerne l'indemnité de subsistance des observateurs pendant leurs déplacements dans la région (24 200 dollars); elle est compensée par une réduction de 18 000 dollars de l'indemnité de subsistance versée au personnel pour ses déplacements dans la région.

Voyages

- A.5.31 Le montant prévu (2 529 100 dollars) doit permettre de couvrir les frais de voyage du personnel (80 600 dollars) et ceux des observateurs militaires à l'occasion du déploiement et du rapatriement (2 448 500 dollars). La baisse de 500 000 dollars correspond à la structure des dépenses constatée lors des derniers exercices biennaux.

Frais généraux de fonctionnement

- A.5.32 Le montant total prévu (2 988 100 dollars) servira à couvrir les dépenses suivantes : location et entretien des locaux dans la zone de la mission (811 000 dollars), services collectifs de distribution (260 200 dollars), communications (483 200 dollars), entretien des véhicules et du matériel de transport (221 600 dollars), entretien du mobilier et matériel divers (124 000 dollars), entretien du matériel de bureautique (415 600 dollars), assurance générale (308 900 dollars) et services divers (363 600 dollars). La baisse de 600 000 dollars est imputable à la structure des dépenses concernant l'entretien des véhicules et du matériel de transport et l'entretien du matériel de bureautique auxquels on a appliqué une réduction de 223 600 dollars et de 204 200 dollars respectivement. Compte tenu des progrès qu'enregistre le secteur des communications et des taux concurrentiels du marché, les ressources nécessaires pour les communications pourraient être réduites de 172 200 dollars.

Dépenses de représentation

- A.5.33 Le montant de 9 700 dollars permettra de couvrir le coût des réceptions officielles organisées à l'intention de dignitaires et de représentants des pays fournisseurs de contingents, en visite dans la zone de la mission, et de rembourser le personnel qui n'a pas droit à des indemnités de représentation mais qui est parfois appelé à recevoir des représentants d'organisations intergouvernementales qui ne font pas partie du système des Nations Unies.

Fournitures et accessoires

- A.5.34 Le montant prévu (983 800 dollars, inchangé) permettra d'acheter des articles de papeterie et d'autres fournitures de bureau, notamment des fournitures de bureautique (239 400 dollars), des carburants et des lubrifiants pour tout le parc automobile de l'ONUST, qui compte 183 véhicules et quatre chariots élévateurs (416 800 dollars), des uniformes pour le personnel de la catégorie du Service mobile (47 000 dollars) et d'autres fournitures opérationnelles telles que les fournitures médicales, les cartes opérationnelles et les fournitures pour les télécommunications (280 600 dollars).

Mobilier et matériel

A.5.35 Le montant prévu (2 455 000 dollars) servira à remplacer le mobilier et le matériel de bureau (119 800 dollars), le matériel informatique et de bureautique (583 800 dollars), les véhicules (1 036 800 dollars), le matériel de communications (666 500 dollars) et le matériel divers (48 100 dollars) :

- a) Le montant prévu pour le mobilier et le matériel de bureau doit permettre de remplacer du mobilier et des équipements, des climatiseurs, des déchiqueteuses, des ponceuses, des rectifieuses, des photocopieuses et du matériel de chauffage, ainsi que du matériel électroménager, notamment des réfrigérateurs, des congélateurs et des fourneaux de cuisine;
- b) Le montant prévu au titre du matériel informatique et bureautique doit permettre d'acheter ou de remplacer des ordinateurs individuels et des imprimantes, un testeur de réseau, un serveur d'archivage électronique, un caméscope numérique, un appareil photographique et des accessoires, ainsi que de nouveaux moniteurs;
- c) Le montant prévu dans le cadre du programme de remplacement des véhicules doit permettre de remplacer 17 véhicules, dont 7 véhicules utilitaires, 1 camion, 1 camion-citerne (eau), 3 fourgonnettes, 3 bus de taille moyenne, 2 véhicules tout usage et l'acquisition d'un système de repérage pour 180 véhicules, ainsi que du matériel d'atelier;
- d) Le montant prévu au titre du matériel de communication permettra de remplacer du matériel de communication divers : récepteur de satellite et antenne parabolique, radios portatives et mobiles, modems pour liaison satellite, convertisseurs, commutateurs, émetteurs-récepteurs, amplificateurs, terminaux INMARSAT et un analyseur de communications, notamment.

2. Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan

Tableau A.5.25

Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Budget ordinaire

Objet de dépense	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Postes	6 183,5	7 555,0	(749,5)	(9,9)	6 805,5	107,8	6 913,3
Autres dépenses de personnel	1 192,7	1 699,3	(118,7)	(7,1)	1 550,6	120,4	1 671,0
Voyages	860,5	1 251,0	(176,6)	(14,1)	1 074,4	58,8	1 133,2
Frais généraux de fonctionnement	2 271,0	2 930,4	(729,8)	(24,9)	2 200,6	158,4	2 359,0
Dépenses de représentation	1,8	1,8	–	–	1,8	0,2	2,0
Fournitures et accessoires	758,5	1 057,8	(293,8)	(27,7)	764,0	59,2	823,2
Mobilier et matériel	1 228,5	801,1	(345,8)	(43,1)	455,3	24,0	479,3
Total	12 496,5	15 266,4	(2 414,2)	(15,8)	12 852,2	528,8	13 381,0

Tableau A.5.26

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2000- 2001	2002- 2003	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2000- 2001	2002- 2003
			2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-2	1	1	–	–	–	–	1	1
P-5	1	1	–	–	–	–	1	1
Total partiel	2	2	–	–	–	–	2	2
Autres catégories								
Agents locaux	40	43	–	–	–	–	40	43
Service mobile	26	22	–	–	–	–	26	22
Total partiel	66	65	–	–	–	–	66	65
Total général	68	67	–	–	–	–	68	67

Ressources nécessaires (avant réévaluation)
Postes

- A.5.36 Le montant prévu (6 805 500 dollars) permettra de financer les postes indiqués au tableau A.5.26 ci-dessus). La baisse de 749 500 dollars est imputable à la conversion de trois postes du Service mobile en postes locaux et à l'abolition d'un poste du Service mobile. Du fait de l'expérience qu'ils ont acquise auprès du Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan, les agents locaux sont désormais en mesure de s'acquitter des tâches qui relevaient jusque-là du personnel du Service mobile. Le poste du Service mobile qui a été aboli est celui d'un fonctionnaire d'administration dont les services ne sont plus requis par la mission.

Autres dépenses de personnel

- A.5.37 Le montant prévu (1 550 600 dollars) servira à financer l'indemnité de subsistance (missions) de 45 observateurs militaires (1 143 000 dollars), l'indemnité de subsistance de fonctionnaires internationaux durant la moitié de l'année qu'ils passent à Srinagar et les frais de voyage en mission à New Delhi et dans les postes sur le terrain (287 600 dollars), les postes du personnel temporaire nécessaire pour remplacer les fonctionnaires en congé de maternité ou en congé de maladie de longue durée, ainsi que les postes d'agent local à temps partiel nécessaires pour les activités entreprises pendant la moitié de l'année à Srinagar (24 400 dollars); et une prime de risque (95 600 dollars). La baisse de 118 700 dollars est essentiellement imputable à la conversion de trois postes du Service mobile en postes locaux et à l'abolition d'un poste du Service mobile.

Voyages

- A.5.38 Le montant prévu au titre des frais de voyage (1 074 400 dollars) se répartit comme suit :
- 112 600 dollars pour couvrir les frais de voyage du chef des observateurs militaires (26 700 dollars) qui doit se rendre au Siège (à peu près un voyage par an) et ceux du chef de l'administration (20 800 dollars) qui doit se rendre au Siège pour des réunions annuelles de consultation (un voyage par an); les frais de voyage de fonctionnaires du Siège qui doivent se rendre dans la zone de la mission pour évaluer les aspects politiques et techniques de la mis-

sion (20 800 dollars); les frais de voyage de quatre fonctionnaires qui doivent se rendre à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) à des fins de formation (31 700 dollars); et les frais de voyage du personnel dans la zone de la mission (33 400 dollars);

- b) 961 800 dollars pour couvrir les frais de voyage à l'occasion du déploiement et du rapatriement des observateurs militaires. La baisse de 176 600 dollars est essentiellement imputable au fait que les tarifs aériens entre la zone de la mission et les pays d'origine des observateurs sont moins coûteux.

Frais généraux de fonctionnement

- A.5.39 Le montant prévu (2 200 600 dollars), qui fait apparaître une baisse de 729 800 dollars, couvrira les objets de dépense suivants : entretien des locaux (143 800 dollars); services collectifs de distribution (186 200 dollars); entretien du mobilier et du matériel (114 600 dollars); location et entretien du matériel informatique et de bureautique (170 300 dollars); location d'un avion (500 000 dollars); communications (534 000 dollars); entretien du matériel de transport (297 400 dollars); assurance générale (52 000 dollars); fret et frais connexes (55 000 dollars); et services divers (147 300 dollars). La baisse de 729 800 dollars est essentiellement imputable à la location de l'avion. Compte tenu des constatations faites en 1999 et 2000, les prévisions relatives au nombre d'heures de vol ont été considérablement revues à la baisse.

Dépenses de représentation

- A.5.40 Le montant prévu (1 800 dollars, inchangé) permettra de couvrir le coût des réceptions officielles et rembourser les fonctionnaires qui n'ont pas droit à des indemnités de représentation mais qui sont appelés à accueillir des représentants de gouvernements qui rendent visite à la mission.

Fournitures et accessoires

- A.5.41 Le montant prévu (764 000 dollars), qui fait apparaître une baisse de 293 800 dollars, permettra de couvrir les dépenses suivantes : carburants et lubrifiants (181 900 dollars); fournitures et pièces de rechange pour les télécommunications (251 200 dollars); articles de papeterie et autres fournitures de bureau (115 100 dollars); et d'autres fournitures diverses (215 800 dollars).
- A.5.42 La réduction de 293 800 dollars concerne essentiellement les carburants et les lubrifiants. Du fait du remplacement d'un certain nombre de véhicules durant l'exercice biennal 2000-2001, la consommation de carburant a enregistré une baisse.

Mobilier et matériel

- A.5.43 Le montant prévu (455 300 dollars) permettra d'acheter ou de remplacer du mobilier et du matériel de bureau (76 300 dollars) et de remplacer des véhicules et du matériel de transport (140 100 dollars) et du matériel de communication (238 900 dollars).
- A.5.44 Pour l'exercice 2002-2003, au titre du remplacement des véhicules et du matériel de transport, les éléments suivants seront remplacés : un camion et une berline 4 x 4; des appareils de nettoyage à la vapeur, de réglage des trains et d'équilibrage des roues; une génératrice et des appareils de contrôle; une pince ampérométrique et un multimètre analogue/numérique.
- A.5.45 Au titre du matériel de communication, les ressources serviront à couvrir notamment les coûts du matériel de radio et de communication suivant : des amplificateurs pour la radio, un analyseur de spectre portatif, un dispositif de réponse automatique et des appareils téléphoniques numériques.

- A.5.46 En raison d'une utilisation moindre de l'avion, la mission a pu remplacer un certain nombre de véhicules ainsi que du matériel de communication et de bureautique, au cours de l'exercice biennal 2000-2001, et a pu réduire les ressources nécessaires de 345 800 dollars.
-